

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

MAGASIN  
DU  
BAS-CANADA.

TOME I.

1er. MARS 1832.

NUMERO 3.

LE CAPITAINE DE RECHIBOUCTOU.

( *Extrait de la Description de l'Amérique Septentrionale,*  
*par Monsieur DENYS.* )

Le Capitaine de Rechibouctou, nommé DENIS, est un suffisant et pernicieux sauvage ; tous les autres de la Grande Baie l'appréhendent ; et qui a sur le bord du bassin de cette rivière un fort fait de pieux assez gros, avec deux formes de bastions, et dans lequel est sa cabanne, et les autres sauvages cabannent autour de lui. Il a fait mettre une grande pièce de bois droit au haut d'un arbre, avec de grandes chevilles, qui passent au travers, à la manière d'une estrapade, qui servent d'échelons pour monter au haut, où il envoie de temps en temps un sauvage pour voir s'il ne verra rien le long des côtes. De là l'on découvre fort loin à la mer ; si l'on aperçoit quelque bâtiment ou canot, il fait mettre tout son monde en armes avec leurs arcs et leurs flèches et leurs fusils, met une sentinelle à l'avenue, pour demander quelles gens ce sont, et puis, selon sa fantaisie, il les fait attendre, ou les fait venir sur le champ. Ayant que d'entrer, il faut qu'ils fassent une décharge de leurs fusils pour salut, et quelquefois deux ; puis ce chef entre, et sa suite après. Il ne sort jamais de sa cabanne pour recevoir ceux qui le viennent visiter : il est toujours là planté sur son cul, comme un singe, la pipe à la bouche, s'il a du tabac. Il ne parle point le premier ; il attend qu'on lui fasse compliment ; quelque temps après, il répond avec une gravité magistrale. S'il va à la cabanne de quelque sauvage, en arrivant, il fait tirer un coup de fusil, pour avertir tous les autres sauvages, qui sortent de leurs cabannes, et vont au-devant de lui avec leurs fusils ; pour lors il descend de sa chaloupe, mettant pied à terre, tous les sauvages qui sont là tirent leurs fusils, puis l'accompagnent jusqu'à leurs

TOME I. N<sup>o</sup>. 3.

11

+ ou l'homonyme de l'écrivain

cabannes ; lorsqu'il entre dedans, ils tirent encore chacun un coup de fusil. Voilà la manière dont il se fait recevoir, plus par crainte que par amitié ; ils souhaitent tous sa mort ; il n'est aimé de pas un ; s'ils manquaient à leur devoir, il les battrait, non pas étant en nombre, car en ce cas il ne le ferait pas impunément ; mais quand il les attrappe seuls, il les fait souvenir de leur devoir. Si les sauvages font la débauche, il n'est jamais de la partie ; il se cache ; car en l'ivrognerie, ils sont aussi grands capitaines que lui, et s'il leur disait quelque chose qui les fâchât, ils l'assommèrent. En ces temps là, il est sage, et ne parle jamais de sa grandeur.

## LES MŒURS CANADIENNES, &c. EN 1700 ;

D'après M. DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE,  
*Histoire de l'Amérique Septentrionale.*

D'APRÈS M. de la Potherie, la colonie, c'est-à-dire les établissements, s'étendait, en 1700, depuis le haut de l'île de Montréal jusqu'à l'île Percée, à l'embouchure du fleuve St. Laurent, avec sans doute encore plus d'espace inculte qu'il ne s'en trouve présentement entre les districts de Québec et de Gaspé ; et l'on comptait dans cette étendue quinze mille habitants. On comptait à Montréal, comme il s'exprime, près de deux cents feux, et aux Trois-Rivières, soixante. Pour en venir aux mœurs et aux usages, on lit, aux pages 278 et 279 du tome premier, Edition de 1753 : \*

\* On lit à la page 52, tome IX de la *Bibliothèque Canadienne*, article, « Collections d'ouvrages, &c. »

• BACQUEVILLE DE LA POTHERIE. *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, depuis 1534 jusqu'en 1701. Paris, Nyon, 1722, in-12, 2 vols. avec figures.

• *Nota.* Par une erreur qui est répétée dans tous les catalogues, on donne à cet ouvrage 4 volumes. Il n'en a jamais eu plus de deux. On attribue pareillement au même auteur deux ouvrages ; c'est encore une erreur. La première partie de ses œuvres est intitulée : « Voyages, » et l'autre, « Histoire ; » mais ils ne diffèrent entr'eux que par le titre qu'on leur donne, »

• Cette note, par laquelle on prétend corriger deux erreurs, en contient elle-même deux. D'abord, l'ouvrage de M. Bacqueville de la Potherie a toujours été imprimé en 4 volumes. En second lieu, si l'on a eu tort d'attribuer à cet auteur deux ouvrages différents, il n'est pas vrai que la première partie de ses œuvres soit intitulée : « Voyages, » et la seconde, « Histoire, » Ce qui a pu donner lieu à cette dernière erreur, si elle a eu cours chez quelques bibliographes, c'est qu'après l'édition de Paris de 1722, sous le titre de « Histoire, » il s'en est fait une, l'année suivante, en Hollande, sous le titre de « Voyages, &c. »

“Le temps de l’avent se passe avec beaucoup de piété. On se donne le premier jour de l’an des marques réciproques d’une amitié qui paraît si étroite, que c’est à qui se précipitera. C’est un mouvement si grand des gens de pied et des carioles pendant huit jours, qu’il semble que tout est en trouble. On passe le reste du temps fort agréablement jusqu’au carême. La joie et le plaisir y régnaient, il y a quelques années. On ne laisse pas de donner des repas magnifiques ; il y en a qui se font avec cérémonie et beaucoup de circonspection, où l’on choisit les personnes selon leur condition. On prie un jour les femmes des officiers avec leurs maris ; les conseillers, un autre ; et la bourgeoisie y tient son rang. Les personnes du sexe de ce dernier état ont des manières bien différentes de celles de nos bourgeoises de Paris et de nos provinciales. On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu’il y ait un mélange de presque toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d’aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l’esprit, de la délicatesse, de la voix, et beaucoup de disposition à danser. Comme elles sont sages naturellement, elles ne s’amusent guère à la bagatelle ; mais quand elles entreprennent un amant, il lui est difficile de n’en pas venir à l’hyménée.”

*Pages 36 et suivantes.*—“Quoique les Canadiennes soient en quelque façon d’un nouveau monde, leurs manières ne sont pas si bizarres ni si sauvages qu’on se l’imaginerait. Au contraire, ce sexe y est aussi poli qu’en aucun lieu du royaume. La marchande tient de la femme de qualité, et celle d’officier imite en tout le bon goût que l’on trouve en France. Il est difficile de trouver une plus grande union que celle qui est entre les femmes d’officiers.

Les Dames de Québec n’aiment pas tout-à-fait les manières des Montréalistes : les premières sont beaucoup sur la réserve, principalement les conseillères. Ces états qui sont différents, forment différents caractères d’esprit. Les Montréalistes ont, à la vérité, des dehors plus libres ; mais comme elles ont plus de franchise, elles ont plus de bonne-foi, et sont très sages et très judicieuses.

“Le Canadien a d’assez bonnes qualités ; il aime la guerre plus que toute autre chose ; il est brave de sa personne ; il a de la disposition pour les arts, et pour peu qu’il soit instruit, il apprend aisément ce qu’on lui enseigne ; mais il est un peu vain et présomptueux ; il aime le bien ; il le dépense assez mal à propos. Ceux que l’on appelle des coureurs de bois, qui allaient, il y a quelques années, en traite aux Outaouacks ; ceux-ci dépensent fort vite ce qu’ils ont gagné en peu de temps ; et rien ne leur coûte, quand ils ont de quoi. Quand

Je blâme le Canadien d'avoir trop d'attaché au bien, il est un peu excusable ; car le pays du Canada n'est pas riche ; chacun en cherche selon son industrie, et sans le commerce du castor, la plus grande partie ne pourrait vivre du revenu de ses terres.

“ Sa majesté fait subsister une bonne partie du pays, soit couvens, soit particuliers, par des pensions et des gratifications. Quatre cent mille francs qu'il envoie tous les ans, ne laissent pas d'être d'un grand secours. Les officiers qui sont mariés, ne soutiennent leurs familles que de leurs appointemens ; leurs femmes sont à plaindre, quand ils viennent à mourir. Les troupes sont d'un détachement de la marine, composé de vingt-huit compagnies. Les premières qui arrivèrent en Canada étaient du régiment de Carignan-Salières, et de vingt-quatre compagnies qui y étaient, on en fit repasser vingt en France, au bout de trois ans, et les quatre qui demeurèrent furent composées de 75 hommes chacune. Il y eut plus de trois cents personnes de ce régiment qui s'établirent dans le pays. Ces quatre compagnies furent encore réformées ; quelques années après, dont la plupart des réformés firent des habitations. Les officiers qui ne voulurent point passer en France, eurent des concessions de terre, et quelques libéralités que sa majesté leur fit. Je ne suis plus surpris, si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la plupart viennent d'officiers, et de ces soldats qui sortaient d'un des plus beaux régimens de France.”

Parlant des Sœurs de la Congrégation de Montréal, M. de la Potherie dit “ qu'il ne peut passer sous silence un trait de vertu tout à fait extraordinaire d'une demoiselle qui fait son séjour dans cette communauté. Mademoiselle Le BERT, fille unique du plus riche commerçant du Canada, ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maison de son père, crut que Dieu demandait d'elle un plus grand recueillement : elle se retira pour cet effet, il y a sept ou huit ans, aux Filles de la Congrégation. Elle a un petit appartement où elle est renfermée de murailles, n'ayant communication que par une fenêtre qui donne dans la chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui est à la porte de sa chambre. Cette fille est gouvernée par M. SEGNEAU, ecclésiastique de St. Sulpice. Le genre de vie qu'elle mène ne consiste point dans ces spéculations abstraites d'oraison mentale ; elle y emploie cependant deux heures par jour ; elle s'occupe tout le reste du temps à des ouvrages dont elle fait présent aux communautés. Elle couche sur la dure ; elle ne voit que son directeur, et son père, une ou deux fois l'année. Elle a cependant l'esprit fort aisé et fort docile : elle s'est fait un nouveau tempéramment

dans cette solitude ; de sorte qu'elle aurait de la peine à vivre d'une autre manière."

La description que donne M. de la Potherie du commerce que Montréal faisait avec les sauvages, nous a paru assez curieuse. "Le grand commerce de toute la Nouvelle-France, dit-il, se fait dans la ville de Montréal, où abordent les nations de cinq à six cents lieues, que nous appelons nos alliés. Ils commencent à venir au mois de juin en grandes bandes. Les chefs de chaque nation vont d'abord saluer le gouverneur, à qui ils sont présent de quelques pelletteries, et le prient en même temps de ne pas souffrir qu'on leur vende trop cher les marchandises, quoiqu'il n'en soit pas le maître, puisqu'un chacun dispose de son bien comme il le juge à propos. Ils tiennent une foire sur le bord du fleuve, le long des palissades de la ville. Des sentinelles empêchent que l'on entre dans leurs cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourrait faire, et pour leur donner la liberté d'aller et venir dans la ville, où toutes les boutiques leur sont ouvertes. C'est à qui fera valoir son talent. Les plus fortes amitiés ne laissent pas de se refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui règne pour lors, et l'envie que l'on a de faire son profit, dissipent cette ouverture de cœur, et à peine le fils reconnaît quelquefois son père. L'un attend au passage un sauvage qu'il voit chargé de castors ; l'autre l'attire chez lui, et compose du mieux qu'il peut. Celui-ci, qui est aussi raffiné que le Canadien sur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre."

"Ce commerce dure trois mois à plusieurs reprises : on y voit des peaux d'ours, de loups-cerviers, chats sauvages, pécans, martés, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentés, peaux de chevreuils, de cerfs, de squenontons et d'originaux ; vertes et passées, surtout du castor de toutes les espèces :

"On leur vend de la poudre, des balles, des capotes, des habits à la française, chamarrés de dentelle d'or faux, qui leur donnent une figure tout-à-fait grotesque, du vermillon, des chaudières, des marmites de fer et de cuivre, et toute sorte de quincaillerie.

"La ville ressemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous les sauvages, qui se matachent plus que jamais, croyant par là se mettre sur leur propre. D'ailleurs, les hurlemens, le tintamarre, les querelles et les dissensions qui surviennent entre eux et nos Iroquois, augmentait encore l'horreur de ces spectacles ; car quelque précaution que l'on prenne pour empêcher les marchands de leur donner de l'eau de vie, il y a quantité de sauvages qui sont ivres morts."

## DES JOURNAUX LITTÉRAIRES.

(Traduit de l'anglais d'Isaac Walton.)

AVANT la fin du dix-septième siècle, l'auteur qui ne réussissait pas, avait au moins la consolation de tomber insensiblement dans l'oubli. S'il faisait la sottise particulière de faire imprimer un livre, que personne n'était disposé à acheter, il n'avait à s'arranger qu'avec son libraire ou son éditeur. Il n'était pas traduit devant le tribunal du public, comme s'il eût commis un crime énorme. Mais alors on était peu adonné à la culture des lettres; les écrivains étaient rares, et les lecteurs n'étaient pas nombreux. Quand enfin le goût de la littérature se répandit parmi le peuple, la vanité porta des hommes ignorants et inexpérimentés à aspirer aux honneurs littéraires. Pour arrêter ces excursions indésirables dans les sentiers des muses, la critique périodique brandit ses armes redoutables, et les grands génies apprirent à s'élever par la chute des autres. La multitude des écrits multiplia le nombre des censeurs; et si les rayons lumineux de la critique, si nous pouvons ainsi parler, ne furent pas toujours de la plus forte espèce, leur grand nombre et leur continuité formèrent un foyer qui éclaira ceux qui, en conséquence de leurs occupations, n'auraient jamais été sans cela en état de juger des productions littéraires.

Les journaux littéraires et critiques prirent naissance en France. DENIS DE SALLO, conseiller ecclésiastique au parlement de Paris, forma le premier le plan d'un ouvrage de cette sorte. Le premier numéro de son *Journal des Savans* parut le 30 mai 1665. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il publia son essai (car c'en était un,) sous le nom du sieur d'HEDOUVILLE, son valet. Cette circonstance donnerait à croire, ou qu'il avait peu d'espoir de réussir, ou qu'il pensait que la légèreté ou la fausseté de la critique paraîtrait plus pardonnable comme venant de l'auteur supposé. L'ouvrage fut néanmoins accueilli si favorablement, que Sallo eut la satisfaction de le voir traduit en différentes langues, et imité l'année suivante, par toute l'Europe. Mais comme la plupart des auteurs s'expressaient trop aux coups du sévère Aristarque, ses animadversions étaient données avec tant de malignité et une critique si âpre, que son journal excita de forts murmures et les plaintes les plus pathétiques. Après avoir publié son troisième volume, Sallo sentit les bourdons irrités de la littérature se presser en si grand nombre autour de lui, qu'il abdiqua avec joie le trône de la critique.

Il eut pour successeur l'abbé GALLOIS. Le règne de celui-

+ Renaudot né à Londres en 1583 édite à Paris en 1635 le 1<sup>er</sup> journal - le Mercure François.

ci fut moins dur pour les auteurs. Intimidé par le sort de Sallo, l'abbé Gallois se contenta de donner les titres des livres et de les accompagner d'extraits. Une telle conduite ne pouvait pas offenser les auteurs, et ne laissait pas que d'être utile au public. Il y a pourtant de la différence entre se contenter de faire simplement mention des ouvrages nouveaux, et en faire une saine et impartiale critique.

Le journal de Lépsic, intitulé *Acta Eruditorum*, parut en 1682, sous la direction du savant MENKENIUS, professeur en l'université de cette ville. Le célèbre BAYLE entreprit pour les Pays-Bas un ouvrage semblable en 1684, et ses *Nouvelles de la République des Lettres* parurent le 1er. de mai de cette année. Ce nouveau journal fut bien reçu partout, et il méritait de l'être, car jamais la critique ne se montra avec plus d'avantage. Bayle possédait l'art de donner la plus juste idée d'un livre, dans de courts extraits, et sans y rien mêler de superflu ou d'inconvenant. Il discontinua son journal en 1687, après en avoir publié trente-six volumes in-12. BERNARD le continua jusqu'en 1710. Le célèbre LECLERC a donné ses trois *Bibliothèques*, qui forment 74 volumes in-12. Quoiqu'inférieur à Bayle, c'est un des meilleurs journalistes du temps.

Un M. DE LA ROCHE établit un journal anglais, au commencement du dix-huitième siècle, sous le titre de *Mémoires de la Littérature* (*Memoirs of Literature*.) Il consistait principalement en traductions des journaux étrangers. Il fut continué ensuite par M. REID, sous le titre de *État présent de la République des Lettres*, (*The present state of the Republic of Letters*.) L'auteur ayant été obligé de faire un voyage à la Chine, il fut remplacé par MM. CAMPBELL et WEBSTER. Ce journal n'était pas à beaucoup près ce que sont nos Revues modernes; la critique y était moins saine, et les matières moins intéressantes.

Il est impossible de former un journal littéraire de la manière qu'on pourrait désirer qu'il fût formé. Car il devrait être conduit par des hommes de différents caractères et à vues différentes. Un seul individu, quelles que soient la souplesse et l'étendue de son génie, serait bientôt épuisé. La grandeur du projet, la nouveauté continuelle de la matière, et le plaisir de se regarder, en quelque sorte, comme l'arbitre de la littérature, animent un journaliste, au commencement de sa carrière. Mais la nature humaine demeure nature humaine, dans un journaliste comme dans tout autre individu. Des efforts aussi grands et aussi continuels fatigueraient des Hercules littéraires. Pour remplir ses pages, il donne de nombreux extraits; par degrés, son journal devient moins varié; il commence à ennuyer: les lecteurs se plaignent, et il est perdu pour jamais.



Bayle, durant une période de trois années, suivit constamment sa laborieuse carrière, sans que ses grandes facultés parussent se relâcher dans leurs efforts ; mais il lui en revint une maladie dangereuse, qui l'obligea à discontinuer ses travaux littéraires. C'est ainsi que M. MATY devint la victime de sa Revue. Ce dernier eut tort de ne pas se donner un associé. Il avait de l'érudition, il connaissait assez l'histoire littéraire, mais son goût n'était peut-être pas exquis. Il dit qu'il *ne converse que mensuellement* avec le public. Le ton magistral d'un journaliste exige un style plus relevé. Son journal abonde pourtant en critiques judicieuses.

On a observé de l'abbé Gallois, successeur de Sallo, qu'il était souvent détourné de continuer son journal avec la régularité que le public a le droit d'exiger. FONTENELLE remarque que cette occupation était trop gênante pour un esprit aussi étendu que le sien. L'abbé ne pouvait résister au plaisir de mettre au jour quelque nouvelle production, ou de satisfaire quelque curiosité soudaine qui s'emparait de lui ; et c'était ainsi qu'il sacrifiait souvent la régularité qu'exige un journal.

CAMUSAT observe avec raison, sur ce sujet, que la passion du savoir universel est louable d'elle-même, mais qu'elle ne convient qu'à ceux qui sont parfaitement maîtres de leur temps, l'homme devant toujours donner ses premiers soins aux études auxquelles ses devoirs l'appellent ; de sorte que l'écrivain qui n'est pas assez maître de lui-même, pour s'abstenir de ces élans de curiosité qui l'empêchent d'être constant à l'ouvrage, ferait bien de laisser à d'autres la profession de journaliste ; car cette fonction demande un homme qui se dévoue entièrement à la tâche, et que rien ne puisse détourner de la carrière qu'il a entreprise de parcourir. Camusat, qui a donné une histoire critique des journaux, s'était formé des idées justes de la manière dont ils devraient être conduits ; ç'aurait été un phénomène dans la république des lettres ; mais quand ce sage Aristarque, qui savait si bien former le plan d'une perfection imaginaire, entreprit d'en conduire un lui-même, il n'observa pas une seule des règles qu'il avait si judicieusement prescrites aux autres.

La fonction d'un journaliste, suivant Camusat, demande une étendue de connaissances diverses qui se trouvent rarement dans un individu. Outre les langues savantes, il doit connaître parfaitement la sienne, et avoir une teinture au moins des langues vivantes, s'il veut donner une notice des ouvrages qui s'impriment dans toute l'Europe ; il doit aussi être passablement au fait des sujets qui y sont traités ; et selon que l'occasion l'exige, il faut qu'il se montre mathématicien,

astronome, physicien, homme de loi et théologien. Il doit connaître ce qui s'est passé aux époques reculées de l'antiquité, et être parfaitement au fait de ce qui a lieu dans des temps moins éloignés de lui. Et cependant ce n'est là qu'une petite partie des qualités nécessaires pour former un journaliste. Tout cela pourrait être préjudiciable au public, en obtenant sa confiance, si celui qui prend ce caractère ne joint pas à ses vastes acquisitions scientifiques, des talens plus rares encore qu'une grande érudition; savoir : la justesse de la conception, des idées lumineuses, un style pur, correct, vif et coulant, capable de fixer l'attention des lecteurs les plus indolents, et de persuader les plus incrédules. Ajoutons que si un journaliste ne veut pas commettre occasionnellement des bévues ridicules, ou tomber dans des inconvéniens encore plus à redouter, il doit posséder une connaissance approfondie de l'histoire littéraire, et particulièrement de celle de son temps, qui est, comme l'observe Fontenelle, une science presque entièrement distincte des autres, bien qu'elle résulte d'une vive curiosité qui ne laisse rien passer sans le remarquer. C'est peu que toutes ces qualités se rencontrent dans un même homme, si elles ne sont pas accompagnées de la bonté du cœur, d'une exacte probité, qui ne lui permette pas d'en imposer au public en quoique ce soit, et qui le force à rendre justice à ses ennemis, s'il a le malheur d'en avoir. Il faut avouer qu'un tel homme est plus difficile à trouver qu'à décrire.

Les premiers journaux littéraires furent defectueux sur plusieurs points. Sallo, dans son *Journal des Savans*, ne donna pas d'abord les noms des libraires; mais comme le principal but de l'ouvrage était de faire connaître les livres qui méritaient d'être achetés, il fut trouvé nécessaire de donner les noms des éditeurs. Le *Gentleman's Magazine* est defectueux sous ce rapport, dans ses critiques.

Les premiers journalistes ne spécifiaient pas le format du livre qu'ils critiquaient, non plus que le nombre des pages. Ils ne donnaient point la date de l'année où l'ouvrage avait été publié; ce qui mettait souvent dans l'embarras ceux qui les consultaient. Ils omettaient quelquefois la date à dessein, parce qu'ils n'avaient pas à apprendre au lecteur que le livre dont ils parlaient était ancien; car il n'aurait plus eu le charme de la nouveauté.

On ajouta ensuite les nouvelles littéraires; et ce fut une source de sujets intéressants pour les amateurs. Elles donnèrent lieu à des notices importantes et à des anecdotes curieuses, qui n'auraient trouvé nulle part une place aussi convenable. — On ne pensa que tard à donner des tables aux journaux littéraires. On se contentait d'abord de donner, à la fin de l'année, une liste des ouvrages dont on avait fait mention.

## COMPLAINTE D'UN EX-LIEUTENANT DE MILICE.

Chanson : Sur l'air : *Ah ! rous dirai-je, maman.*

Un revers inattendu  
Me rend rêveur, éperdu :  
Je vais chanter ma disgrâce,  
De la perte de ma place  
L'effet triste et désolant :  
Amis, plaignez mon tourment.

Ah ! méchant tour de gascon !  
Certain acte, me dit-on,  
Par son effet rétrograde,  
Me dépourville de mon grade :  
J'étais premier lieutenant ;  
Je ne suis rien maintenant.

Lorsque l'on attend le bien,  
C'est plutôt le mal qui vient :  
Quand de semaine en semaine,  
J'attendais de capitaine  
Le nom, le titre et le rang,  
Je ne suis plus lieutenant.

Qu'ai-je fait pour mériter  
De me voir ainsi traiter ?  
« A la montre ta présence (a)  
« A reconnu l'Ordonnance, »  
Me dit Grivois, en riant ;  
« Il faut être pénitent. »

Mais, quand on s'est assemblé  
Pour n'être point accablé  
Par la main Dalhousienne,  
Du titre de capitaine,  
D'enseigne ou de lieutenant,  
J'ai vu chacun se targuant.

Il est vrai qu'on fut puni  
De s'en être ainsi muni ;  
A tort, peut-être, mais, diantre !  
Afin que le chassé rentre,  
Dois-je perdre maintenant  
Mon titre de lieutenant ?

Eh ! quoi, l'on peut sans remords,  
Ainsi me mettre dehors,  
Avec chagrin et disgrâce !  
Pourquoi ? pour mettre à ma place,  
Ou son frère, ou son cousin :  
Qu'en dites-vous, mon voisin ?

Je vois la finesse et l'art ;  
C'est la fable du renard :  
Ceux qui sont mis à la porte  
Désirent que chacun sorte,  
De peur que restant dedans,  
On ne rie à leurs dépens.

« Par quel moyen, » dira-t-on,  
« Vous a-t-on fait cet affront ? »  
Très facile était la chose ;  
Ce fut en mettant la clause  
Qui veut qu'on ait de l'argent  
Plus que je n'en ai comptant.

« Eh ! que faut-il donc avoir  
« Pour exercer ce pouvoir ?  
« Faut-il une forte somme ? »  
Il faut seulement qu'un homme  
Ait six cents livres par an, (b)  
Mais d'un bien-fond provenant.

J'en gagne dix fois autant,  
Mais non pas en labourant,  
Non plus qu'en tenant auberge,  
Ou conduisant une berge ;  
Et pour qu'on soit officier,  
Il faut qu'on soit tenancier.

« Dans ce cas, » me dira-t-on,  
« Que n'achetez-vous un fond ? »  
Emporté dans la gribane,  
Sur mer, à la Louisiane,  
Mon argent à fait varec,  
Mon escarcelle est à sec.

C'est en vain que BORGIA  
Met maint jaseur à quia,  
Prouve que sans une terre,  
On peut aller à la guerre,  
Et qu'on y va plus content,  
Quand on y va sans argent.

Un soldat de SELEUCUS  
Perd, retrouve ses écus :  
Pauvre, il vole à l'escalade,  
Mais, riche, il se dit malade :  
Il ne l'était pas pourtant,  
Mais il avait de l'argent.

(a) A la revue.

(b) Ancien cours.

Vainement objecte ANDRÉ  
A plus d'un parleur midré,  
Que l'habitant sans culture  
Au camp fait triste figure,  
Et qu'il faut quelque talent  
Pour être bon commandant.

« BAYARD, DUGUESCLIN, CRILLON,  
« Étaient-ils, » lui répond-on,  
« Gens de lettres, de science ?  
« Non, non, malgré l'ignorance,  
« L'homme peut être vaillant,  
« Et même bon commandant.

« L'agriculteur illétre  
« Ne pourrait être illustré,  
« Si l'on voulait qu'il sût lire,  
« Qu'à propos il pût écrire,  
« Pour être en son régiment,  
« Capitaine ou lieutenant. »

De la non-propriété  
Quel méfait est résulté ?  
Pour en trouver un exemple,  
C'est en vain que je contemple  
Le passé, vois le présent ;  
*Sed fundis arma cedant.*

« Du moins l'on ne verra plus  
« Ces grimauds frais et jouillus,  
« Singeant grandeur, importance,  
« Tancer avec suffisance,  
« Et mesurer de leurs yeux  
« Des gens qui valent mieux qu'eux. »

Un père est plus avisé,  
Je dirais mieux, plus rusé ;  
Il possède un fonds de terre ;  
Verrait-il légionnaire,  
Simple soldat, son enfant ?  
*Benè nati gaudeant.*

Oh ! que n'ai-je de QUESNEL  
La légèreté, le sel,  
Le feu, la louable audace,  
Pour, avec chaleur et grace,  
D'un ton facile et plaisant,  
Chanter l'effet de l'argent !

Politesse, honnêteté,  
Savoir-vivre, intégrité,  
Conduite à gagner l'estime,  
Tous ces mots faits pour la rime  
Ne comptent plus à présent ;  
Il faut compter de l'argent.

En vain vous vous récriez,  
Amis, avec moi criez :  
« Ma foi ! vive la richesse !  
« De s'enrichir qu'on s'empresse ;  
« Car pour valoir à présent,  
« Il faut avoir de l'argent. »

Quand, discourant sur les mœurs,  
Les revers, ou les faveurs  
Du sort, l'honnête l'abricc  
Dit : « Pauvreté n'est pas vice, »  
« C'est bien pis, » lui répond-on,  
Et non sans cause et raison.

« Il faut faire de l'argent, »  
Dit un père à son enfant ;  
« S'il se peut, par voie honnête ;  
« Mais grave-toi dans la tête,  
« Que pour se faire chérir,  
« Il faut savoir s'enrichir.

« De mon discours, » poursuit-il,  
« Suis et retiens bien le fil :  
« La pauvreté déshonore,  
« On l'éconduit, on l'abhorre ;  
« Mais dans le gueux révélu  
« On trouve talent, vertu. »

Croyez-moi, changeons de mœurs,  
Et moquons-nous des rimeurs ;  
Ne craignons plus l'anglicisme ;  
L'on se peut, sans barbarisme,  
Sans exciter le courroux,  
Dire : « Combien valez-vous ? »

Je me trompe, cependant,  
Il s'agit bien moins d'argent,  
De train, de grosse dépense,  
De parure, d'élégance,  
Que d'un loyer provenant  
D'une maison ou d'un champ.

Si nous n'avons point ceci,  
Le résultat, le voici :  
Qui, dans le cours de l'année,  
De son fonds, chaque journée,  
Peut tirer trente-deux sous,  
Vaut beaucoup mieux que nous tous.

Cela peut-il être bien,  
Même pour le temps qui vient ?  
Mais de déplacer sans cause,  
Très déplacée est la chose,  
Et l'effet rétroactif  
Rend l'homme ou serf ou rétif.

## DU SEIGLE ERGOTE

Le seigle éprouve quelquefois une maladie qui change sa forme, sa composition, et le rend vénéneux. Il se recouvre d'une écorce violette, se courbe et s'allonge en forme d'éperon ou de corne : on donne à celle-ci le nom d'*ergot*, et on dit que ce seigle est *ergoté*. Les grains ergotés se rompent facilement, et se cassent net, en faisant un petit bruit comme une amande sèche. Lorsqu'ils sont réduits en poudre, ils ont une odeur désagréable et une saveur âcre, semblable à celle du bled corrompu. Le pain contenant du seigle ergoté offre des taches ou des points de couleur violette; sa pâte a même quelquefois une teinte de la même couleur.

Lorsqu'on mange du pain dans lequel se trouve une petite quantité de seigle ergoté, on remarque les effets suivants : \* la maladie commence par une sensation incommode aux pieds, une sorte de fourmillement ; bientôt se déclarent une vive douleur d'estomac, des envies de vomir ; les mains et la tête ne tardent pas à être affectées ; les doigts sont tellement contractés, que l'homme le plus robuste peut à peine les redresser ; et que les jointures sont comme luxées. Les malades poussent des cris aigus, et sont dévorés par un feu qui leur brûle les pieds et les mains. A la suite de ces douleurs, la tête devient lourde, le malade paraît ivre, les yeux se couvrent d'un nuage épais, au point que quelques individus deviennent aveugles, ou voient les objets doublés ; les facultés intellectuelles se dérangent, la manie, la mélancolie ou l'assoupissement se déclarent, l'ivresse augmente, le corps est renversé en arrière, et forme un arc dont la convexité est en avant ; la bouche contient une écume presque sanguinolente, jaune ou verdâtre ; la langue est souvent déchirée par la violence des convulsions ; elle se gonfle quelquefois au point d'intercepter la voix, de gêner la respiration et de produire une grande salivation. Ces symptômes sont suivis de faim canine, et il est rare que les malades aient de l'aversion pour les alimens ; quelquefois, mais plus rarement, on observe des taches sur plusieurs parties du corps.

Lorsque le seigle ergoté a été pris en grande quantité, ou qu'on en fait usage pendant longtemps, la maladie débute par une douleur très vive avec chaleur aux orteils. La douleur monte, s'empare du pied, et gagne la jambe. Le pied devient bientôt froid, pâle, puis livide. Le froid s'empare de la jambe, qui est très douloureuse, et le pied est devenu insensible. Les douleurs sont plus vives la nuit que le jour ; il y a de la soif,

\* Ces effets ont été décrits par M. J. A. SRINE, d'après l'épidémie qui dévasta le pays de Wurtemberg, en Bohême, en 1736.

mais l'appétit se soutient, et le malade fait régulièrement ses fonctions. Il ne peut se mouvoir ni se soutenir sur ses pieds. Bientôt il paraît des taches violettes, des ampoules; la gangrène se montre avec toute son horreur, et monte jusqu'au genou. La jambe se détache de son articulation, et laisse voir une plate vermeille, qui se ferme avec facilité, à moins que le malade, mal nourri, habitant un lieu froid et humide, couché dans un lit infecté de matière gangréneuse, ne pompe de nouveau des miasmes putrides. (Lettre de M. FRANÇOIS au rédacteur de la *Gazette de Santé*.)

Si la maladie est légère, de l'eau vinaigrée, ou dans laquelle on a exprimé du jus de citron, peut suffire; si les douleurs, l'engourdissement et le froid annoncent l'approche de la gangrène sèche, il faut recourir aux moyens propres à la prévenir.

#### CRYSTALLISATION DES SELS DANS LA SÈVE DES ARBRES.

Les changemens que les variations de la température font éprouver au feuillage des arbres, peuvent être attribués aux différens sels que la sève tient en solution. Quelquefois les bases salifiables sont si corrosives, qu'elles détruisent la partie la plus ferme du bois. On a observé des exemples de cet effet dans le sorbier d'Amérique, et fréquemment dans toutes les différentes espèces de platane. Quand il arrive un changement subit, la soude forme des chrystaux qui sont fréquemment tenus en solution par la rosée, après avoir été gelés; et si cette humidité est essuyée, la plante n'éprouve aucun dommage. C'est le cas par rapport à plusieurs plantes herbacées; si par exemple, lorsque les sèves sont couvertes d'une rosée glacée, on les laisse ainsi jusqu'à ce que le soleil ait fait évaporer le fluide sur la surface, les feuilles tombent, et souvent la plante entière périt. Nous pouvons dire que, le printemps, nous avons l'automne; ou ce qui est la même chose, une décomposition de la matière végétale par l'action de la potasse et de la soude. Le bois le plus utile à brûler est le frêne; sa cendre contient plus de potasse, et conséquemment fait de meilleur savon que le noyer dur (*hickory*), que quelques uns regardent à tort comme préférable. La couleur des feuilles me paraît être due à la circulation du principe vital, en commençant immédiatement au-dessus de la racine. Si au printemps, lorsque les feuilles ont commencé à paraître, on enfouit quelques vers sous le pècher, les feuilles perdront bientôt leur couleur; mais, si l'on ôte les vers, elles la reprendront. Cette opération répétée plusieurs fois, pendant l'été, donnera toujours le même résultat. La lumière est probable-

ment l'agent principal pour effectuer la sécrétion du principe vital; comme l'oxygène donne la couleur rouge au sang des animaux, qui est une sécrétion excrétoire, ne peut-il pas se faire que la couleur des plantes soit la sécrétion du principe vital, sur lequel agit le gaz acide carbonique? Cette idée m'est suggérée par ce fait, que les corolles des fleurs conservent leur couleur, lorsqu'elles sont séchées, sans être exposées à la lumière. W. J. (*New-York Farmer.*)

### POMMES DE SODOME.

IL n'y a pas de lecteur qui n'ait entendu parler des *Pommes de Sodome*, espèce de fruit très beau à la vue, mais amer au goût et plein de poussière. — TACITE, au cinquième livre de son Histoire, fait allusion à ce fait singulier, mais à son ordinaire, en termes si concis et si ambigus, qu'il ne résulte aucune lumière de sa description, *atra et mania velut in cinerem valescunt*. Quelques voyageurs, incapables de découvrir cette production singulière, ont regardé la chose comme une allégorie, pour peindre la nature trompeuse de toutes les jouissances illicites. HASSELQUIST regarde ce fruit comme la production d'une petite plante appelée *Solana melangena*, espèce de morelle qui croît abondamment dans le voisinage de Jéricho. Il admet que les pommes sont quelquefois pleines de poussière, mais il maintient que cela n'arrive que quand le fruit a été attaqué par une espèce d'insecte, qui en convertit tout l'intérieur en une espèce de poudre, laissant l'écorce entière et en possession de toute sa beauté. M. SEETZEN soutient l'opinion nouvelle que cette pomme mystérieuse contient une espèce de coton ressemblant à la soie, et que n'ayant ni pulpe ni chair à l'intérieur, elle peut assez naturellement être dénoncée comme agréable à la vue et désagréable au goût, par le Bedouin affamé, qui avait cru y trouver sa nourriture. CHATEAUBRIAND a remarqué un arbrisseau de l'embouchure du Jourdain; il croît à deux ou trois lieues de l'embouchure du Jourdain; il a une apparence épineuse, et ses feuilles sont petites et pointues. Son fruit ressemble exactement au citron égyptien, tant par la grosseur que par la couleur. Avant d'être parvenu à maturité, il est rempli d'un jus corrosif et salin, et lorsqu'il est sec, il offre une semence noirâtre, qui peut être comparée à de la cendre, et qui par le goût ressemble au poivre le plus âcre. Il y a peu à douter que ce ne soit la véritable pomme de Sodome, qui tandis qu'elle flatte les yeux se joue de l'appétit. *Edimburg Cabinet Library.*

## NOUVEAU VÉGÉTAL.

QUELQUES journaux italiens disent qu'il a été découvert, dans l'intérieur de l'Afrique, un nouvel être organisé, qui semble former un chaînon intermédiaire entre la vie végétale et la vie animale. Cet être singulier a la forme d'un serpent tacheté. Il rampe sur la terre, et au lieu d'une tête, il a une fleur en forme de cloche, qui contient une liqueur visqueuse. Les mouches et autres insectes, attirés par l'odeur de ce jus, entrent dans la fleur et y sont retenues par la matière gluante. La fleur se ferme alors, et demeure close jusqu'à ce que les prisonniers soient broyés et transformés en chyle. Les parties qui ne se digèrent pas, telles que la tête et les ailes, sont rejetées par les ouvertures spirales inférieures. Ce serpent végétal a une peau qui ressemble à des feuilles, une chair blanche et molle, et au lieu d'un squelette osseux, une fabrique cartilagineuse remplie d'une mouelle jaune. Les naturels le regardent comme une nourriture délicieuse.

## GEOLOGIE, &amp;c.

Suivant le Dr. McCULLOCH, la terre était une matière gazeuse, lorsqu'elle émana de la volonté de son tout-puissant architecte. Elle se condensa successivement en la forme liquide et solide qui constitue présentement le globe terrestre, en conséquence de la radiation de la chaleur de la surface. Mais, depuis l'origine des choses, la croûte de ce globe ou sphéraïde n'a pas éprouvé moins de huit époques ou conditions différentes, aisément distinguées par le géologue, telle que l'interruption ou le changement de la suite des roches, par l'effet du feu ou de l'eau, ou de ces deux agens combinés. Je ne vois pas, dit-il, de quelle manière la surface d'un globe fluide pourrait être consolidée, si ce n'est par la radiation de la chaleur. Le résultat immédiat de cette radiation doit avoir été la formation des enveloppes rocheuses à la surface, et si le fluide intérieur ne produit pas présentement les divers rocs qui ne sont pas posés en couches, les premiers qui ont été formés doivent leur avoir ressemblé en partie, sinon entièrement. On peut inférer, sans craindre de se tromper, qu'ils étaient de granit, lorsqu'on voit qu'il a été produit des substances de cette nature, toutes les fois que le refroidissement a été très lent et graduel.

Que l'eau dans les pierres, dit le même auteur, soit saturée de terre, et probablement de silice et de chaux, c'est ce qui paraît prouvé par certaines apparences qui ont lieu, lorsque



quelques unes d'entr'elles sont cassées et se sèchent. Dans les marbres tirés très humides de la carrière, la surface se couvre bientôt d'une matière blanche et poudreuse, provenant du dépôt du carbonate de chaux. C'est à un dépôt semblable de silice qu'il faut attribuer cette teinte grise qui se forme sur la pierre à bâtir, quelques heures après qu'elle a été brisée et tirée de la carrière: elle est devenue alors en séchant beaucoup plus dure et plus compacte.

Ce fait n'est pas moins intéressant sous le point de vue géologique, qu'il n'est important par rapport aux arts; car il fait voir qu'on gagnerait beaucoup à équarrir et travailler les pierres à bâtir aussitôt que possible après qu'elles ont été tirées de la carrière. Une grande partie des frais de charriage seraient épargnés, si l'on taillait dans les carrières mêmes les blocs de granit, de pierre grise, d'boite, &c. destinées à bâtir ou à former des ornemens d'architecture. *Gazette Littéraire.*

L'été dernier, on a fait à Johnstone une perforation à la profondeur de 150 pieds, pour avoir de l'eau. La perforation eut lieu principalement à travers des coquillages et de la tuile. A la profondeur de 125 pieds ou environ, les travailleurs entendirent un bruit venant de la perforation, qu'ils crurent être celui de l'eau qui montait, mais qui se trouva être produit par du gaz. Le trou fut percé à 25 pieds de plus de profondeur, et l'eau monta abondamment jusque près de la surface. Le gaz ne cessa pas pour cela de s'élever. Il continue à monter à travers la colonne d'eau, avec un bruit ressemblant à un sifflement, et lorsqu'on y applique une mèche allumée, il brûle en rendant une flamme bleue. On n'a pas encore fait l'analyse de ce gaz; mais d'après ce qu'en disent les travailleurs, il n'y a pas à douter que ce ne soit l'hydrogène. La quantité en est si considérable qu'elle pourrait presque remplir deux ou trois vases à brûler le gaz. Il donne peu de lumière dans la combustion, probablement, en conséquence de l'absence du carbone dans sa composition. *Greenock Advertiser.*

## AVANTAGES DE L'EMPRISONNEMENT.

L'emprisonnement a été pour quelques hommes la cause d'une célébrité à laquelle ils ne seraient jamais parvenus sans cela: d'autres lui ont dû leurs progrès dans les lettres et les sciences, et même le titre d'auteur. Ce fut dans la prison que BOECE composa son excellent livre des *Consolations de la Philosophie*.

Louis XII, lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, ayant été fait prisonnier à la bataille de St. Aubin, fut enfermé dans la tour de Bourges. Durant sa détention, qui fut de

longue durée, il s'appliqua à ses études, qu'il avait négligées jusqu'alors, et devint en conséquence un monarque habile et éclairé.

MARGUERITE, épouse de HENRI IV, de France, détenue au Louvre, s'appliqua à l'étude de la littérature, et y composa des ouvrages élégants.

ELIZABETH d'Angleterre, tenue prisonnière par sa sœur MARIE, composa plusieurs poèmes charmants, et supérieurs à ceux qu'elle écrivit après son élargissement. MARI, reine d'Ecosse, composa aussi, pendant son long emprisonnement plusieurs jolies pièces de vers.

Sir Willam DAVENANT acheva son poème de *Gondibert* pendant qu'il était tenu prisonnier par les rebelles, dans le château de Carisbroke.

CHARLES I, d'Angleterre, composa l'excellent ouvrage intitulé: *Le portrait d'un Roi*, durant son long et cruel emprisonnement à Holmsby: il l'adressa à son fils, et l'on y trouve des réflexions politiques que L'ACITE n'aurait pas regardées comme indignes de lui.

BUCHANAN composa ses belles paraphrases des psaumes de DAVID, dans le donjon d'un manastère, en Portugal.

Michel SERVANTES composa les meilleurs et les plus agréables de ses ouvrages, durant sa captivité en Barbarie.

L'Histoire du Monde (*History of the World*) de Sir Walter RALEGH, fut toute écrite dans la prison.

Sir John PETRUS, étant détenu dans la prison appelé *Fleet prison*, traduisit de l'allemand un ouvrage in-folio ayant pour titre: "Les lois de l'art et de la nature dans la connaissance des corps des métaux." Il intitula sa traduction *Fleta Minor*, par allusion au lieu où elle avait été faite.

PELISSON, durant un emprisonnement de cinq années pour affaires d'état, s'appliqua avec ardeur à l'étude de la langue grecque et de la philosophie, et mit au jour plusieurs bons ouvrages.

On a dit de GROTIUS que si son corps était emprisonné, son esprit ne l'était pas. DE BURIGNY, son biographe, dit que lorsqu'il était prisonnier à la Haie, il travailla à un essai en langue latine, sur les moyens de terminer les disputes religieuses, qui régnaient de son temps dans plusieurs pays de l'Europe, et qui causaient tant de maux dans l'état, dans l'église et dans les familles. Transporté de la Haie à Louvestein, les auteurs sacrés et profanes l'occupèrent alternativement. Sa seule récréation était de passer d'un ouvrage à un autre. Il passait tous les dimanches à lire la Bible et à écrire son commentaire sur le Nouveau Testament. Il donnait une partie de son temps à la philosophie morale, ce qui l'engagea

à traduire les maximes des anciens poètes, recueillies par STOBÉE, et les fragmens de MÈNANDRE et de PHILEMON. Il envoyait à VOSSIUS ses Observations sur les Tragédies de SÈNEQUE. Il écrivit divers autres ouvrages, particulièrement un petit Catechisme en vers, pour l'usage de sa fille Cornélie, et un traité en vers hollandais sur la vérité de la Religion Chrétienne. Il amassa d'amples matériaux pour former son Apologie. Qu'on ajoute à ces divers travaux une correspondance étendue avec les sçavans et ses amis, et qu'on observe que ses lettres étaient comme autant de petits traités, et l'on aura de la peine à concevoir comment les talens d'un seul homme ont pu enfanter tant de productions, dans l'espace de deux années seulement, que dura son emprisonnement.

Le cardinal DE POLIGNAC avait formé le dessein de réfuter les raisonnemens des scoptiques, que BAYLE avait renouvelés dans son Dictionnaire; mais ses occupations publiques l'en empêchaient toujours. Deux exils consécutifs lui en donnèrent enfin de loisir; et l'*Anti-Lucrèce* fut le fruit des disgrâces de son auteur.

HOWEL, l'auteur des *Lettres Familières*, les écrivit en grande partie, ainsi que la plupart de ses autres ouvrages, pendant sa longue détention dans *Fleet prison*.

DE FOZ, emprisonné à New-Gate pour une brochure politique, y commença sa *Revue*, ouvrage qu'il conduisit jusqu'au neuvième volume in-quarto, et qui fut, dit M. CHAMBERS, le modèle des fameux écrits de SPENCE. Il y composa aussi la plus grande partie de son livre *De Jure Divino*.

L'ouvrage curieux de Wicquefort sur les ambassadeurs, est daté de la prison où il était enfermé pour affaires d'état.

FRENET, emprisonné à la bastille, n'eut pour ainsi dire que Bayle pour compagnon. Il apprit son Dictionnaire presque par cœur, et lui dut la teneur et le ton de ses ouvrages.

Voltaire forma le plan et écrivit la plus grande partie de la *Henriade*, tandis qu'il était emprisonné à la bastille.

On ne peut pas dire avec vérité, que l'emprisonnement a été avantageux à notre concitoyen, M. Pierre DU CALVET, puisqu'il a été la cause, en grande partie, de la perte de sa fortune, et indirectement, de sa mort et de celle de son fils. Mais il n'en est pas moins vrai que sans son emprisonnement il n'eût pas acquis la célébrité dont son nom jouit parmi nous, ni publié des mémoires, dignes encore d'être lus et consultés, pour des faits historiques et les idées saines et lumineuses de gouvernement et d'administration de la justice, qui y sont contenues.

7 Bibaud, comme croire que son calvet, fils mortel de son père, mais il l'avait laissé à Londres où il vivait encore, mais pauvre, comme on le voit par une lettre reproduite dans les papiers du commandant Tiquet.

## VILLES RUINÉES.

La tradition de villes ruinées est commune à tous les pays. Dans le comté de Cornwall, on croit que la terre s'étendait à plusieurs milles de plus qu'elle ne fait à présent, et que quelques unes des îles voisines faisaient partie du continent. Sur la côte de la Bretagne, la tradition porte qu'il y avait une ville, maintenant ensevelie par la mer, qui surpassait en magnificence la présente capitale de la France. On rapporte la même tradition dans Cornwall et Somerset. Les présents habitans de la côte septentrionale du pays de Galles, disent que vers l'an 500 avant l'ère chrétienne, un grand nombre de villes, et tout l'espace de terre appelé les cent terres basses, furent englouties, et font présentement partie de la baie de Cardigan. On dit que sur la côte de Suffolk, Dunwich, ou la ville splendide, contenait 52 églises ou monastères, qui ont été englouties par la mer: il n'y a pas présentement une seule église. A ces villes ruinées on peut ajouter Winshelsea, et la remarquable inondation de Bough Neagh, en Irlande, à laquelle il est fait allusion dans les Mélodies Irlandaises.

*Journal Anglais.*

## DE COUVERTES ET INVENTIONS.

M. REMY, médecin à Cattillon, a constaté par diverses expériences, que le chlorure de chaux est un préservatif contre la petite vérole. Dans un village où la petite vérole exerçait ses ravages, et où il ne restait que douze individus sujets à être atteints de la maladie, il les fit laver trois fois par semaine avec une solution de chlorure de chaux, et leur fit prendre en même temps deux gouttes de la solution, dans un verre d'eau sucrée. Deux d'entre eux eurent une légère éruption semblable à l'effet de la vaccine lorsqu'elle n'a pas bien pris. Les dix autres, qui n'étaient pas séparés de ceux qui souffraient de la petite vérole, ne montrèrent aucun symptôme de la maladie. Dans un autre village affligé par la petite vérole, de quinze individus encore sujets à être atteints de la maladie, dix furent traités de la même manière, et y échappèrent, tandis que les cinq autres en furent atteints.

M. Remy est aussi d'opinion que le même agent précieux de désinfection pourrait être employé avec succès comme préservatif contre la rougeole, en tenant dans la chambre de l'enfant qu'on désirerait préserver de l'infection, une soucoupe pleine de chlorure de chaux sec, qu'on renouvelerait de temps en temps, et en trempant son linge dans une solution composée d'une once de chlorure liquide concentré dans douze pintes d'eau.

LA Gazette de Médecine pratique (*Gazette of Practical Medicine*,) fait mention d'une méthode curieuse de guérir le rhumatisme chronique, au moyen du vif-argent appliqué à la surface du corps, dans des phioles. Elle parle d'une dame, qui souffrait horriblement de la maladie, et qui ayant essayé en vain tous les moyens, les bains de soufre, &c. fut guérie par cette nouvelle méthode. Deux phioles, contenant sept onces de mercure chacune, furent remplies, bien bouchées, et cousues dans une ceinture d'indienne fine, que la dame porta le long de son corps, de sorte qu'une des phioles était appliquée sur un côté de son corps, et l'autre sur l'autre côté. Au bout de trois mois, les douleurs étaient de beaucoup diminuées, et présentement elle se porte parfaitement bien. Les phioles étaient de verre coulé, et non de verre soufflé, et par conséquent plus poreuses.

Il y a quelques jours, les gens d'un bateau pêcheur de Calais ayant jetté leur filet à la mer, à environ trois lieues au nord de ce port, ils le trouvèrent, en voulant le tirer, extrêmement pesant, et enfin ils s'aperçurent qu'il contenait une partie d'une ancre qui avait dû appartenir à un grand vaisseau. Lorsqu'il furent arrivés au port, les hommes se mirent à la dégager de ses incrustations de rouille et de coquillages, quand il s'en détacha plusieurs pièces de monnaie, parmi lesquels il s'en trouva une bien préservée, qui était un penny, portant d'un côté une tête couronnée, avec la légende: "Edwar. Aug. Dns. Ryb.," et de l'autre côté, une croix entre douze torteaux, avec la légende: "Civitas Londin." RIDDING, dans ses Annales de la monnaie de la Grande-Bretagne (Londres 1819,) observe qu'il est impossible de distinguer les monnaies des trois premiers EDOUARD; c'est-à-dire depuis 1172 jusqu'à 1377. Elles étaient extrêmement rares jusqu'à il y a quatre ou cinq mois, qu'il en a été trouvé une grande quantité à Talbury près de Burton sur Trent, dans une caisse militaire que les antiquaires anglais jugent avoir été enfouie du temps d'EDOUARD II. Il n'est pas possible de déterminer l'époque précise du naufrage en question, mais il est très probable qu'il a eu lieu il y a environ 500 ans. La rouille avait tellement décomposé l'ancre, qu'il n'y restait plus que quelques livres de fer. *Journal Français.*

La *Sentinelle du feu* est le nom d'un instrument ingénieux inventé en Angleterre, pour avertir quand l'air est trop échauffé dans les serres-chaudes. Un vase de verre en forme de bulbe rempli d'air est fixé à peu près au centre d'une boîte; passant sous la bulbe et en contact avec elle est une colonne de mercure. Quand l'air échauffé contenu dans la bulbe agit sur le fluide, il s'élève jusqu'à un certain point, et devient un

moyen de communication avec le marteau d'une cloche.

Sous le nom d'Aérographe, il a été inventé en France un télégraphe portatif, qui peut être employé de nuit comme de jour, et qui promet, dit-on, d'être extrêmement utile.

*Invention ingénieuse.*—C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons été témoin des opérations d'un mécanisme construit sur un plan entièrement nouveau. La puissance est produite par l'expansion et la condensation alternatives de la vapeur, qui pousse une quantité d'eau d'un bout à l'autre de deux réceptacles, à l'extrémité d'un tube qui passe le long d'un soliveau régulièrement balancé, et communique avec le fonds des deux réceptacles ou vaisseaux. La chaleur est appliquée à l'un de ces réceptacles, et la vapeur produite en conséquence n'ayant pas d'autre issue, pousse l'eau par le tube dans l'autre réceptacle. Celui-ci devenant plus pesant, le bout du soliveau auquel il est attaché s'abaisse, et l'autre s'élève en conséquence. L'autre réceptacle, d'où l'eau a été chassée, demeure maintenant élevé et rempli d'une vapeur qui se condense rapidement par son exposition à l'air, et il se forme bientôt un vide, qui est rempli par l'arrivée subite de l'eau, de l'extrémité opposée, et le soliveau retourne à sa première position au-dessus du feu, et la même action recommence, produisant une élévation et un abaissement successifs et continuels des deux bouts du soliveau. Cette puissance, comme on le conçoit aisément, peut être employée à faire avancer ou mouvoir les bateaux, les moulins à scie et à farine, &c. Ce mécanisme aussi simple qu'ingénieux, fait certainement honneur à M. BROUTY, qui en est l'inventeur.

*Savannah Republican.*

## ASPHYXIE PAR LE FROID.

Le méthode de traitement qui suit, extraite des "Secours à donner aux personnes empoisonnées et asphyxiées," par M. P. ORFILA, ne peut manquer d'être utile dans ce pays. Il n'y a pas à douter que plusieurs individus ne soient morts d'une asphyxie par le froid, faute d'avoir été soignés à propos; et d'après une bonne méthode.

"Lorsqu'un individu est soumis pendant longtemps à l'action du froid, il éprouve un engourdissement général, une sorte d'ivresse; il ne tarde pas à s'endormir et à perdre connaissance: il est asphyxié et paraît mort. Il arrive quelquefois qu'il revient à lui-même sans aucune espèce de secours; mais le plus souvent il finit par succomber. Il importe donc:

1<sup>o</sup>, S'il est éloigné de l'endroit où il peut être soigné, de le

transporter sur le champ, en enveloppant son corps d'une couverture, et en laissant la tête découverte.

2°. De lui ôter ses vêtemens et de le plonger dans la neige; de le frotter doucement avec cette substance, en se dirigeant du ventre vers les extrémités; de faire, quelques minutes après, des frictions avec des linges trempés dans de l'eau à la glace, puis avec de l'eau dégourdie, enfin avec de l'eau tiède; en un mot, on doit chercher à réchauffer le corps, non pas brusquement, en le mettant à côté d'un brasier ardent, mais lentement, et par degrés.

3°. Si l'on ne peut se procurer ni neige ni glace, on plonge le malade dans un bain d'eau froide, que l'on réchauffe doucement, en ajoutant peu à peu de l'eau légèrement dégourdie d'abord, puis de l'eau moins froide, puis enfin de l'eau tiède: on le frotte comme il a été dit dans le paragraphe précédent, et on fait des aspersion d'eau sur le visage.

4°. On chatouille les lèvres et l'intérieur des narines avec une plume ou quelque autre corps léger.

5°. On insuffle de l'air dans les poumons, en introduisant le tuyau d'un soufflet, (si l'on n'a pas le tube laryngien, \*) dans une des narines, et en soufflant pendant que l'on tient l'autre narine fermée. Si l'on n'a pas de soufflet, on applique sa bouche sur celle du malade, et on souffle.

6°. On lui fera respirer de l'alcali volatil, ou de l'eau de la reine de Hongrie, ou on lui promènera sous le nez des allumettes bien souffrées, que l'on allumera, afin d'irriter l'intérieur de cet organe, &c.

7°. Lorsque le corps commence à se réchauffer, que les membres ne sont plus roides, on met le malade dans un lit sec non bassiné, et on fait des frictions avec une brosse sèche.

8°. On administre des lavemens irritans; d'abord d'eau froide mêlée avec un tiers de vinaigre, et quelques minutes après, d'eau froide avec deux ou trois onces de sel de cuisine, ou une once de sel d'Epsom.

9°. Aussitôt qu'il peut avaler, on lui fait boire de l'eau de menthe ou de tilleul, du bouillon et de l'eau rouge.

10°. On ne permet l'usage des alimens solides que plusieurs heures après le rétablissement complet.

Les personnes dont les membres ont été gelés, ou menacent de l'être, doivent être soignées comme celles qui ont été asphyxiées par le froid, excepté qu'il faut seulement plonger dans le bain (ou frotter avec de la neige) les parties qui ont été affectées. Les frictions ne doivent être faites que sur ces parties. On administre à l'intérieur de l'eau de fleur d'orange contenant six ou sept gouttes d'alcali volatil par tasse.

\* Imaginé par le professeur CHAUSSIER.

## L'ÉCOSSAISE,

## AU TOMBEAU DE SON AMANT.

Fuyez, Zéphirs, que la voix des autans  
Réponde seule à mes tristes accens.

Mon jeune ami, sur la vaste colline,  
Astre éclatant, n'a brillé qu'un matin;  
Fils des héros, ni sa noble origine,  
Ni sa valeur, n'ont prévenu sa fin.  
Dans les combats, la foudre moins rapide  
Aux fiers guerriers eût porté le trépas.  
Qu'est devenu l'arbitre des combats?  
Il est tombé sous les coups d'un perfide.

Fuyez, Zéphirs, que la voix des autans  
Réponde seule à mes tristes accens.

Roi des chasseurs, tes flèches meurtrières  
Furent longtemps la terreur de ces lieux;  
L'ours expirait, frappé dans ses tanières,  
L'aigle tombait précipité des cieux.  
A ces rameaux tes flèches suspendues  
Sillent en vain au gré des aquilons,  
L'ours peut gravir la rive de ces monts,  
Et l'aigle en paix, s'élançer dans les nues.  
Fuyez, Zéphir, que la voix des autans  
Réponde seule à mes tristes accens.

Si je parcours cette plage déserte,  
Rien n'y sourit à mon cœur attristé;  
Et la nature, à mes yeux, s'est convertie  
D'un voile épais, qui ternit sa beauté!  
Ces frais berceaux, que l'amant le plus tendre  
Avait plantés pour les yeux de l'amour,  
Ils sont flétris, et j'y viens chaque jour  
Chercher l'amant qui ne doit plus s'y rendre.  
Fuyez, Zéphirs, que la voix des autans  
Réponde seule à mes tristes accens.

Que j'aime à voir les rapides gelées!  
Se promener sous un ciel nébuleux;  
Que j'aime à voir ces roches écroulées  
Se fondre au sein des torrens écumeux!  
Le sombre hiver, de retour dans nos plaines,  
S'est avancé, couronné de frimats;  
Les vents du nord mugissent sur ses pas,  
Le brêle encor sous leurs froides baleines.  
Fuyez, Zéphirs, que la voix des autans  
Réponde seule à mes tristes accens.



O Néraldi ! de ta bouche embaumée  
 Qui me rendra les baisers amoureux ?  
 Cher Néraldi, loin de ta bien-aimée  
 Dans le tombeau, tu n'entends plus mes vœux ;  
 Mais dans les airs une douce harmonie  
 Vient tu'appeler aux célestes banquets,  
 Où les amans sont unis à jamais,  
 Où les héros bravent la perfidie.  
 Légers Zéphirs, revenez dans nos champs  
 Couvrir de fleurs le tombeau des amans.

#### INFLUENCE DE L'OCCUPATION SUR LA DURÉE DE LA VIE.

PARMI les hommes de génie, ou ceux qui se sont distingués dans les sciences ou la littérature, la vie est assez ordinairement de courte durée. M. D'ISRAËLI, dans son estimation du caractère littéraire, fait mention de l'irritation ou de la forte sensation que les hommes éminents ont coutume d'éprouver, et qui en agissant physiquement sur leur cerveau, a tenu naturellement abrégé la durée de leur vie. Mais nous nous rappelons que feu M. NIEBUHR, l'historien de Rome, observe, dans un de ses chapitres philosophiques, que rien ne contribue plus à prolonger la vie d'un homme, que la conception de projets importants, et le désir de les voir complètement développés. De là les généraux qui se sont retirés du champ de bataille, après avoir obtenu les honneurs de la guerre au gré de leurs désirs, parviennent ordinairement à une grande vieillesse : et l'historien rapporte pour preuve de ce qu'il avance l'exemple de CAMILLE. Nous pouvons nous-mêmes citer plusieurs exemples modernes pour confirmer cette opinion : MARLBOROUGH, un des plus heureux généraux qui aient jamais commandé une armée, ne vécut peut-être que trop long temps pour sa réputation. \* Peut-être est-ce pour la raison contraire qu'on voit si peu d'hommes d'état vivre longtemps en Angleterre, à la tête des affaires. Ceux qui sont à la tête d'un parti, et qui ne réussissent pas dans leurs plans, meurent presque tous prématurément ; témoins PITT, FOX, CANNING, &c. Mais le grand BACON mourut dans sa 64<sup>ème</sup> année, NEWTON à 84 ans ; HARVEY, à 88 ; LINNÉE, à 71 ; LEIBNITZ, à 70 ; GALILÉE, à 70. Au contraire, BICHAT, auteur moderne, est mort dans sa 34<sup>ème</sup> année, et DAVY, avant d'avoir atteint 60 ans. Entre 1,700 individus de toutes les classes de la société qui ont atteint l'âge de 100 ans, on ne trouve qu'un seul homme de lettres, et c'est FONTNELLE. Nous avons devant nous une liste de près de trois cents individus, hommes et femmes, de toutes les parties du Royaume-Uni, qui sont

\* Est-ce que la longévité pouvait faire tort à ces victoires ?

parvenus à un âge très avancé (en aucun cas de moins de 100 ans) et dans le nombre des années qui se sont écoulées depuis 1807 et 1823 nous ne pouvons découvrir dans tout le catalogue un seul nom qui rappelle un mot ou une action digne d'être gardée dans la mémoire pendant une heure. La doctrine de NIEBUHR, dont nous venons de parler, se trouve assez curieusement prouvée par l'âge auquel sont parvenus tous les peintres qui ont excellé dans leur art. Les artistes italiens, à très peu d'exceptions près, sont tous morts très âgés : LE TITTIEN avait 96 ans ; SPENELLI, près de 100 ans ; CARLO CIGNANI, 91 ; MICHEL-ANGE, 90 ; LEONARD DA VINCI, 75 ; GALABRESI, 86 ; CLAUDE LORRAINE, 82 ; CARLO MARRATTA, 88 ; PINTORETTI, 82 ; GUERCINO, 71 ; J. B. CRÉSPY, 76 ; GIUSEPPE CRÉSPY, 82 ; SACCHI, 74 ; ZUCCHERETTI, 86 ; CARLO DOLCE, 70 ; VERNET, 77 ; et SCHEDON, 76. *Monthly Review*.

### ANECDOTES MODERNES.

*Le Roi de Prusse et Voltaire.* — Parmi les avantages qui devaient revenir à VOLTAIRE de sa résidence au palais du roi de Prusse, était qu'on devait lui fournir gratis le thé, le café, le chocolat, le sucre, &c. Mais ceux qui étaient chargés de lui fournir ces articles, lui en envoyaient ordinairement de très mauvais. Voltaire s'en plaignit à FREDERIC, qui promit d'y porter remède. Mais le mal continuant, et Voltaire se plaignant encore, le roi lui dit sur le ton de la plaisanterie, que comme il voyait que l'inquiétude que lui causaient ces bagatelles le détournait des études sublimes auxquelles il se livrait, il aurait soin qu'il n'en fût plus troublé, et en conséquence il ordonna la suppression de ces articles. La résolution inattendue que prit ainsi le roi étoit à l'encre et en ragea le poète, et le déterminâ à essayer à se dédommager des avantages dont elle le privait. Dans cette vue, il se résolut de vendre la chandelle de cire qui lui était encore fournie, et de la remplacer par la manœuvre suivante : tandis qu'il passait les soirées avec le roi dans son appartement, il trouva aussi souvent qu'il pouvait le prétexte d'aller dans sa chambre, et chaque fois qu'il y allait, il emportait une des grandes chandelles qui éclairaient les chambres du roi, et avait soin de ne la jamais rapporter.

Le comte DE GRACE ayant été blessé au genou, d'une balle de mousquet, les chirurgiens y firent plusieurs incisions. Pendant enfin patience, il leur demanda pourquoi ils le taillaient et le tourmentaient aussi cruellement. — Nous cherchons la

balle, lui dirent-ils. «Eh! que ne parliez-vous donc plutôt, répartit le comte, je l'ai dans ma poche.»

Le directeur BARRAS conversant avec Sir SIDNEY SMITH, tandis qu'il était prisonnier au Temple, ôsa lui dire : «Il est bien connu, monsieur le chevalier, que vous avez trois moyens de vous défaire de vos ennemis, le feu, le fer et le poison.» Le brave capitaine lui répondit avec indignation, qu'il en avait oublié un quatrième, qui était de les jeter par les fenêtres : art dans lequel il se sentait fort enclin à s'exercer, mais les grilles lui rappellèrent qu'il était prisonnier, et qu'il devait être conséquemment à l'abri de toute insulte.

*Mémoire prodigieuse de Napoléon.*—«Son étonnante mémoire, dit M. DE LA VALETTE, faisait qu'il connaissait toutes les choses, non seulement dans leurs ensemble, mais encore dans leur détails les plus minutieux. La conséquence en était que sa conversation était extrêmement embarrassante pour ceux qui n'étaient pas parfaitement au fait des sujets dont il s'agissait. Ce fut son application constante à toutes sortes d'affaires, et son excellente méthode de les classer dans son esprit, qui le mirent en état de porter si loin ses succès. Il m'est souvent arrivé d'être moins sûr qu'il ne l'était des distances des lieux, et d'un nombre de particularités relatives à mon département, qu'il savait très bien rectifier. M. de Talleyrand m'a dit que comme il voyageait un jour avec lui de Boulogne à Paris, quelque temps après que l'armée eut laissé la côte pour les bords du Rhin, l'empereur rencontra un détachement de soldats qui allaient joindre leur corps, mais qu'ils ne savaient où trouver. S'étant informé du numéro de leur régiment, il fit aussitôt le calcul du jour de son départ et du chemin qu'il avait pris, et leur dit qu'ils trouveraient leur bataillon en tel endroit. L'armée était alors forte de deux cent mille hommes.

*Sir Walter Scott.*—Dans une des soirées, durant la visite de Sir WALTER SCOTT à Dunvegan, une demoiselle ayant fait une exclamation involontaire sur la mémoire prodigieuse de Sir Walter, il en prit occasion de rapporter le trait suivant. Son ami, M. THOMAS CAMPBELL, le vint trouver un soir pour lui montrer un poème manuscrit (*The Pleasures of Hope*) qu'il venait d'achever. Sir Walter ayant de bonne liqueur à la maison, il fit asseoir son ami, et ils en burent chacun une couple de verres. M. Campbell partit, et Sir Walter avant de s'aller coucher, prit le manuscrit dans le dessein de le feuilleter seulement ; mais l'ayant ouvert, il le lut en entier une première et une seconde fois, charmé de la grâce classique, de la pureté et de l'élégance de ce poème, le plus beau de tous nos poèmes didactiques modernes. Le lendemain matin, M. Campbell revint le trouver, et à son inexprimable surprise, son ami en

lui remettant le manuscrit, lui dit qu'il devait se mettre bien en garde contre la piraterie, attendu qu'il pourrait lui-même lui réciter son poëme d'un bout à l'autre. Le poëte le défia de le faire; sur quoi Sir Walter commença à le réciter, et continua jusqu'à la fin, n'omettant que quelques couplets dans une pièce de plus de deux mille vers. *Journal Anglais.*

Ce trait rappelle le célèbre JEWEL, Evêque de Salisbury. Ce prélat avait tellement perfectionné sa mémoire par l'exercice, qu'il pouvait répéter facilement quelque chose qu'il eût écrit, après l'avoir lu une fois. Il commençait ordinairement à apprendre son sermon par cœur, au premier son de la cloche, et il retenait si imperturbablement ce qu'il avait appris, qu'il avait coutume de dire lui-même, que dans un discours prémédité, les cris confus de mille auditeurs ne pourraient pas l'interrompre. Sir Francis Bacon lui ayant lu, d'une manière confuse la dernière clause de dix lignes de la Paraphrase d'ERASME, après une pause de quelques instans, il répéta ces morceaux détachés de phrases dans l'ordre qu'ils devaient avoir, et ensuite comme Sir F. Bacon les lui avait récités.

*Washington et le général Green.* On a observé que WASHINGTON souriait rarement, et qu'il ne riait jamais. Cela n'est pas exactement vrai. J'ai appris l'autre jour d'un homme aussi vénérable par son âge que respectable par son savoir, qu'il avait vu Washington tomber presque en convulsion à force de rire. Il m'en a rapporté un exemple avec un grand degré de sang froid. Dans le temps que nos troupes étaient à Cambridge, on fut informé, au quartier-général, que les Anglais allaient sortir de Boston pour leur donner bataille. Tout ne fut que remûment et confusion; les soldats rodaient par la ville et les environs, et les officiers n'étaient rien moins que préparés pour la rencontre prochaine. Quelques uns des généraux demandaient leurs chevaux, et d'autres, leur armes: parmi eux était le général GREEN, qui du bas de l'escalier, criait de toutes ses forces au barbier: *Apporte-moi ma perruque, pendard, apporte-moi ma perruque.* Le général LEE, voulant se divertir lui-même et divertir la compagnie aux dépens de Green, "Votre perruque, lui dit-il, monsieur, est derrière le miroir." Green ayant levé les yeux, fut informé par le miroir que sa perruque était là où elle devait être, *sur sa tête.* Washington, n'en pouvant plus de rire, se jeta sur le plancher, et tous ceux qui étaient présents ne purent s'empêcher de rire aux éclats. Il est des circonstances qui font sortir l'homme pour un moment de son caractère habituel, et le lecteur excusera sans peine notre commandant en chef de n'avoir pu conserver en cette occasion sa gravité ordinaire. *Vermont Courier.*

## TABLEAU GÉNÉRAL

De la population et des Ecoles du Bas-Canada, en 1831.

Comtés.	Population.	Ecoles.
Bonaventure.....	8308	7
Gaspé.....	5008	4
Rimouski.....	10261	18
Kamouraska.....	14557	89
L'Islet.....	19518	21
Bellechase.....	19589	54
Dorchester.....	11946	27
Beauce.....	11900	22
Mégantic.....	2283	4
Lotbinière.....	9191	59
Nicolet.....	12504	27
Yamaska.....	9496	18
Drummond.....	8569	10
Shérbrooke.....	7104	50
Sanstead.....	10806	69
Missiskoui.....	8801	56
Shefford.....	5087	26
Richelieu.....	16149	17
Bourg de Sorel.....	—	4
Saint-Hyacinthe.....	16366	34
Rouville.....	18115	46
Verchères.....	12318	18
Chambly.....	15483	22
Laprairie.....	18491	28
L'Acadie.....	11419	31
Beauharnois.....	16859	41
Vaudreuil.....	18111	12
Outaouais.....	4786	9
Deux Montagnes.....	20905	37
Terrebonne.....	16623	15
Lachenaie.....	9461	18
L'Assomption.....	12767	27
Montréal, Cité.....	27297	54
Do. Comté.....	16476	21
Berthier.....	20225	7
Saint Maurice.....	16909	49
Champlain.....	6991	27
Portneuf.....	12350	54
Québec, Cité.....	27562	49
Do. Comté.....	8611	19
Montmorency.....	9748	28
Saguenay.....	8386	4
Orléans.....	4849	9
<b>Total.....</b>	<b>511919</b>	<b>1216</b>

## NOUVELLES LITTÉRAIRES, &amp;c.

On lit dans le *Journal de l'Arriège* :—

“ Nous avons publié une traduction latine de la chanson de M. BERANGER à M. DE CHATEAUBRIAND, par M. Télémaque LAFONT, élève de seconde, âgé de seize ans. Son père ayant adressé cette traduction à ces deux illustres écrivains, en a reçu les réponses suivantes :

“ Paris, 12 Novembre, 1831.

Je suis doublement touché, Monsieur, de votre lettre et des vers de votre fils. J'accepte, non vos éloges, mais votre amitié dans les deux langues. Je ne suis revenu en France que pour un moment, pour y combattre, comme vous l'aurez vu dans les journaux. Aussitôt que j'aurai rendu ma maison de Paris, je reprendrai le chemin de l'exil.

CHATEAUBRIAND,

“ Paris, 24 Novembre.

“ Que faites vous, Monsieur ? vous renouvez une de mes douleurs et de mes hontes. La bonté que vous avez de m'envoyer la traduction latine que M. votre fils a faite de ma chanson à M. de Chateaubriand me force de vous avouer ce dont vous ne vous doutez sans doute pas, c'est que je ne suis pas un mot de latin. Je n'ai jamais reçu d'éducation, et si je n'avais été apprenti imprimeur, peut-être n'aurais-je jamais su l'orthographe. J'en ai toujours rougi, sans avoir assez de courage pour réparer, dans un âge avancé, le malheur de ne pouvoir communiquer avec les grands hommes de l'antiquité.

“ Heureusement, Monsieur, j'ai beaucoup d'amis moins ignorants que moi, et qui m'ont assuré que les vers latins de M. votre fils, pour être ceux d'un très-jeune homme, n'en avaient pas moins un mérite réel, et que je devais être flatté du bonheur avec lequel votre élève avait fait passer mes idées dans la langue de VIRGILE et d'HORACE.

“ Je suis trop disposé à les croire sur parole, Monsieur, pour ne pas vous transmettre leur suffrage, en vous priant de vouloir bien remercier M. votre fils de l'honneur qu'il a bien voulu faire à ma chanson. Recevez aussi mes remerciemens pour la peine que vous avez prise de m'en transmettre la traduction, et recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

“ Votre très humble serviteur,

BERANGER.

M. BARTHELEMY, auteur et éditeur de la *Némésis*, avait été condamné en première instance à un mois de prison et 200 fr. d'amende, pour publication d'un écrit périodique non timbré. M. Barthelemy a interjeté appel, et la cour royale l'a acquitté de la prévention, “ attendu que encore bien que les écrits publiés par le prévenu contiennent des allusions aux

événemens du moment, on ne pouvait cependant les caractériser de dissussions politiques."

M. Barthelemy, dont les tracasseries judiciaires et fiscales n'ont jamais ralenti l'étonnante verve, adresse sa trente-sixième livraison au jeune prince qu'on est convenu d'appeler HENRY V. On sait quel merveilleux parti le poète sait tirer de ces sortes de thèses politiques, qui sont de véritables discours de tribune, embellis de tout l'éclat d'un style harmonieux, large, abondant en images et en traits inattendus. Les précepteurs de Henry V devraient mettre sous les yeux du jeune prince cette épître du poète : ce serait la meilleure leçon qu'on pourrait lui donner ; tous les vers en sont empreints de haute philosophie et de raison : la peinture de Naples, qu'on fait luire à l'enfant comme un brillant hochet de consolation, le frapperait sans doute vivement ; et, s'il suivait les heureux conseils du poète, l'équivoque roi pourrait devenir un prince Napolitain, libre des soucis d'un trône orageux, et des obsessions intéressées d'impuissans amis. *Le National.*

Après quatre années de silence, M. D'ARLINCOURT va publier un nouveau roman intitulé : "*Les Rebélles sous Charles V.*"

M. DAMIRON, déjà connu par l'*Essai sur l'Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*, vient de publier un *Cours de Philosophie*, qui est la conséquence et le résultat naturel de son premier ouvrage. Les hommes qui s'intéressent aux progrès des études philosophiques attendaient l'exposition directe du système contenu implicitement, mais sans coordination méthodique, dans l'*Histoire de la Philosophie*. Ce système, qui dirigeait la critique de l'auteur, et à la clarté duquel il faisait, avec tant de sécurité, la part de la vérité et celle de l'erreur dans les systèmes rivaux qui divisent les philosophes, peut enfin être pris à partie sous la forme dogmatique qu'il vient de revêtir. . . Les lecteurs de M. Damiron retrouveront dans ce nouvel ouvrage, à un degré plus éminent toutes les qualités qui distinguent l'*Histoire de la Philosophie*, une bonne foi parfaite, un sens exquis, une logique puissante, un style lucide et chaleureux, et je ne sais quel parfum de probité philosophique et de haute raison qui rappelle la manière de FENELON.

Le troisième volume de la vie de Lord BÜRCHLEY, par le Dr. NARE, qui vient d'être publié, et qui termine cet ouvrage curieux et intéressant, éclaircit plusieurs faits jusqu'à présent ambigus de l'histoire d'Angleterre et de l'Europe. Parmi les sujets les plus intéressans qui y sont discutés, sont le mariage projeté d'ELISABETH avec le duc d'ANJOU, ses promenades brillantes parmi ses sujets, la puissance croissante des puritains ;

l'énigme romantique de la vie de MARIE, reine d'Écosse; la lutte gigantesque avec l'Espagne et la fameuse Armada; les troubles d'Écosse; la conduite des comtes de LEICESTER et d'ESSEX; l'aide donnée à la cause protestante en Europe; les questions embarrassantes des tentatives des catholiques, et diverses matières importantes concernant la constitution anglaise, par rapport à l'église et à l'état. Les détails personnels relatifs au grand ministre lui-même, que fournit ce dernier volume, sont du plus haut intérêt. *Globe.*

Lord DOVER vient d'achever la Vie de FREDERIC le Grand, et l'Histoire de ses batailles.— Cet ouvrage contient plusieurs anecdotes curieuses de la vie du roi de Prusse, qui n'avaient pas encore vu le jour.

MM. CAREY et LEA, de Philadelphie, viennent de publier l'Histoire des Hommes du Nord (*History of the Northmen, or Danes and Normans*), depuis les premiers temps jusqu'à la conquête de l'Angleterre par GUILLAUME de Normandie; par Henry WHEATON, membre honoraire de la Société Littéraire Scandinave et Islandaise de Copenhague. M. Wheaton est connu depuis long temps de ses compatriotes comme homme de talens et de connaissances. Les recherches qu'il avait faites avant d'écrire cette histoire, l'avaient engagé à étudier la mythologie et la littérature scandinave, et il avait aussi fait la critique, dans la Revue trimestrielle de Philadelphie, du bon ouvrage de M. DEPPING sur les expéditions maritimes des Normans. Le principal but de M. Wheaton était d'éclaircir les anciennes annales du Nord, en s'emparant des principaux points sur le progrès de la civilisation et des mœurs, à cette époque éloignée, dont les histoires nationales, ne disent rien, on ne parle, pour ainsi dire, qu'en passant. M. Wheaton pense que ces anciens passages jettent beaucoup de jour sur les affaires de l'Europe dans le moyen âge, et rendent raison de la formation des grandes monarchies qui constituent présentement quelques uns de ses principaux états. L'auteur s'est acquitté habilement de la tâche qu'il s'était imposée; il a beaucoup ajouté au fonds de littérature de son pays, et a mérité par là les remerciemens de ses concitoyens. *Journal Américain.*

Le célèbre poète allemand, MATTHISSON, est mort, il y a quelques mois. Le feu roi de Wurtemberg, en lui octroyant des lettres d'annoblissement, avait ordonné qu'il porterait pour cote-d'armes, une harpe d'or avec des ailes garnies de plumes, et que le heaume de son cimier serait couronné d'un pégease, (cheval blanc ailé, selon la mythologie.)

Le célèbre astronome, Louis PONS, qui fut gardien du cabinet d'Histoire naturelle du grand-duc de Toscane, et qui était renommé dans le monde scientifique par ses nombreuses décou-



vertes à l'égard des comètes et de leurs orbites, est mort à Florence, dans le mois d'Octobre dernier. Nous avons entendu parler d'une expédition d'une grande hardiesse, que vont entreprendre, à leurs frais, deux jeunes hommes de talents et d'éducation, nommés Colthurst et Tyrwhitt, pour explorer l'intérieur de l'Afrique; région qui, depuis quelques années, excite un vif et profond intérêt. Puissent ces entreprenants messieurs revenir sains et saufs dans leur pays, après avoir fait d'heureuses découvertes.

## LES SOURDS-MUETS EN CANADA,

*D'après le recensement de 1831.*

Dans le mois de Décembre dernier, M. Ronald M'Donald, chef de l'institution pour l'instruction de sourds-muets, établie à Québec, a présenté à la chambre d'assemblée, un tableau très intéressant, sur le nombre, &c. des sourds-muets, que renferme la province. Dans le temps où ce tableau a été rédigé, le retour de la population de la province n'était pas complet; au lieu de 511919 âmes, que donne le recensement entier de la province, on n'avait par les retours ou rapports alors présentés, que 473368 individus; et sur ce dernier nombre, 393 sourds-muets. En faisant une règle de trois, on trouve 425 sourds-muets dans la population entière de la province. Mais si le nombre des sourds-muets se trouve augmenté, leur proportion par rapport à la population doit rester à peu près la même, et, d'après le calcul de M. M'Donald, elle est de 1 sur 1204, pour la province entière. Il est des comtés, où la proportion des sourds-muets est de beaucoup plus considérable; elle est de 1 sur 563 dans le comté du l'Islet, et de 1 sur 471, dans celui de Lachenaie. Nous extrayons les paragraphes suivants du rapport de M. M'Donald.

DANS les Etats-Unis, en France, et dans les autres pays de l'Europe, où l'on a fait le dénombrement des sourds-muets, on a trouvé généralement que la proportion de leur nombre au total de la population était 1 sur 2000 environ; excepté dans quelques cantons de la Suisse, où elle est 1 sur 1000, et même, dans certaines localités, de 1 sur 800. On voit par le tableau ci-dessus, que cette proportion est beaucoup plus grande dans le Bas Canada, qu'elle ne l'est généralement ailleurs. Dans la Province entière, elle est de 1 sur 1204 environ; dans les onze comtés de Vaudreuil, Terrebonne, Lachenaie, l'Acadie, Chambly, Verchères et Rouville, dans le district de Montréal; Champlain dans celui des Trois-Rivières; Mégantique, Belle-

chasse et d'Islet dans celui de Québec, contenant ensemble une population de 133,797 âmes, et 196 sourds-muets (ou la moitié du nombre total,) cette proportion est de 1 sur 682. Dans les vingt-neuf autres comtés, ayant une population de 359, 571, elle est seulement de 1 sur 1825.

“Si c'est en vain que l'un chercherait, dans certaines localités, des causes physiques pour expliquer pourquoi les sourds-muets naissent en plus grand nombre qu'en d'autres lieux où les circonstances physiques sont les mêmes, ne faudrait-il pas admettre que la surdité de naissance, et par conséquent le mutisme, qui en est la suite nécessaire, peuvent devenir une sorte d'épidémie, à la propagation de laquelle cette cause concourt très-efficacement ?

“Les défauts que reprochent au sourd-muet des personnes plus éclairées, ne sont que le résultat naturel de sa position. Se trouvant dans le monde sans savoir d'où il vient ni où il va ; exilé, pour ainsi dire, au milieu de ses concitoyens ; étranger au sein même de sa famille ; considérant ceux qui l'entourent, sinon comme des tyrans, au moins comme des êtres privilégiés, auxquels il ne peut se comparer qu'avec dépit ; ne connaissant des devoirs moraux et religieux, des conventions civiles et sociales, que ce qu'il peut en deviner ; faut-il s'étonner que le sourd-muet paraisse égoïste, méfiant, et peu accessible aux affections plus douces qui font le charme de la vie ? La nature a mis dans son cœur le germe de ces affections ; mais il ne peut se développer que par le commerce social. Ce cœur est de feu ; mais il ne trouve autour de lui que des glaces qui l'obligent à se replier sur lui-même et à s'y concentrer. Abattez ce mur de glace qui sépare le sourd-muet de vous ; introduisez-le dans la vie sociale ; apprenez-lui qu'au lieu de le mépriser comme un être inférieur, vous le considérez comme votre semblable, et que les facultés dont il est privé ne sont rien en comparaison de celles qu'il possède en commun avec vous ; faites-lui sentir que vous vous intéressez à lui, que vous cherchez à réparer les torts de la nature à son égard ; en un mot, instruisez-le, et vous trouverez qu'il est homme. Qu'on me pardonne de faire ici une déclaration qui surprendra peut-être bien du monde : c'est que je n'ai jamais trouvé de société plus aimable, de commerce plus agréable, que ceux des sourds-muets. Lorsqu'ils sont intelligents, (et la plupart le sont à un degré remarquable,) leur conversation est toujours vive et animée ; leurs observations piquantes, car ils sont d'excellens observateurs. Ils sont aussi susceptibles d'un vif attachement à ceux qui prennent intérêt à eux et qui les traitent avec bonté. Ils ont une grande soif d'instruction, et si vous avez quelque chose à leur apprendre, vous êtes sûr de ne jamais les ennuyer. L'histoire et les anecdotes les intéressent singulièrement.

“Le sourd-muet a les mêmes passions que nous, mais chez lui ces passions sont plus vives par là même qu’elles sont plus concentrées. Les efforts qu’il fait pour exprimer ses sensations, et l’habitude qu’il a de les peindre au moyen de la pantomime, en augmentent encore la vivacité. Il a donc plus besoin des secours que donne l’instruction morale et religieuse pour modérer ses passions. Mais il ne peut l’acquérir, cette instruction, que par un enseignement spécial. Il faut donc, non seulement dans l’intérêt des sourds-muets, mais dans celui de la société en général, leur procurer cet enseignement.

“Si un gouvernement juste et sage doit considérer l’instruction populaire comme une de ses premières obligations, parce qu’elle est le moyen principal de parvenir au but du gouvernement, qui est de rendre ceux qui lui sont soumis heureux ; s’il ne peut, sans prévarication, exclure aucune classe du bienfait de cette instruction, et s’il la doit particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin, qui ne peuvent l’obtenir que par son intervention, et qui sans elle ne peuvent parvenir à la connaissance de leurs devoirs ; si enfin, il ne peut raisonnablement exiger l’obéissance à ses lois par ceux qu’il laisserait dans l’impossibilité de les connaître ; assurément les sourds-muets ont des titres valables à participer à ce bienfait.

“La législature du Bas-Canada se distingue entre toutes les législatures coloniales, autant par sa libéralité que par son patriotisme. Sa sollicitude s’étend jusqu’aux enfans d’un sol étranger, que les maux de leur patrie forcent à chercher un asile sur ces bords. Pouvait-elle ne pas s’occuper des maux d’une classe intéressante et nombreuse d’enfans nés sur son propre territoire et sous la protection de ses propres lois ? Aussi, s’il m’est donné de faire quelque chose pour soulager cette classe infortunée, pour l’élever à la dignité humaine et la rendre à la vie sociale, je ne me glorifie d’être en cela que l’humble instrument de sa libéralité : à elle en revient tout l’honneur. Quant à moi, si l’on me met à même de consacrer mes faibles talens et ma vie toute entière à l’avancement d’une œuvre si belle, je n’échangerai pas mon sort contre celui du fonctionnaire le plus haut et le mieux rétribué du gouvernement.” \*

Nous voyons avec plaisir, que la législature provinciale, qui a déjà fait beaucoup, depuis quelque temps, pour l’instruction, et conséquemment pour l’amélioration du sort des sourds-muets, continue encore, cette année, à venir à leur secours. Un des statuts de la dernière session de notre parlement a pour titre : “Acte pour pourvoir temporairement à l’instruction des sourds-muets, et pour d’autres fins relatives au dit objet.”

\* Ronald MacDonald, écrivain très purement notre langue, ecclésiastique, professeur de rhétorique à l’Illustre Plaines, avait nourri l’esprit de l’abbé encore plus haut, mais il rentra dans le monde et fut pédagogue au Canada.

## CURIEUSE EXPERIENCE DE CHIMIE.

LE docteur PARIS, dans sa vie de Sir Humphrey DAVY, rapporte la lettre suivante, écrite par ce célèbre chimiste à M. GILBERT, ex-président de la société royale de Londres.

“ L'un des enfans de M. COATE, jouant avec des morceaux d'une variété de canne à sucre, s'aperçut que le frottement excitait une étincelle, faible à la vérité, mais cependant bien visible. La nouveauté de ce phénomène me porta à l'examiner, et je vis en effet que deux morceaux de canne produisaient, par un frottement vif, des étincelles aussi brillantes que celles qu'on obtient par le choc du silex et de l'acier.

En examinant l'épiderme de la plante, je m'aperçus que c'était en lui que résidait la propriété de faire feu, et que la plante dépouillée ne donnait plus d'étincelles. Ce même épiderme, soumis à l'analyse, possédait toutes les propriétés du silex. L'apparence semblable de l'épiderme des roseaux, du blé et des pailles, me fit soupçonner que ces diverses substances contenaient aussi de la silice.

J'en brûlai une certaine quantité avec soin, et l'analyse de leurs cendres me prouva qu'elles en contenaient en effet une proportion plus grande encore que la canne.

Le blé et les pailles contiennent en outre assez de potasse pour qu'il soit possible de la combiner avec la silice à l'état de silicates parfaits. On peut faire cette jolie expérience à l'aide du chalumeau.

Si l'on prend une paille de froment d'orge, ou de raygrasse et qu'on la brûle en commençant par le haut, de façon à recueillir les cendres sur une coupelle de phosphate de chaux, et qu'on expose ensuite ce résidu à la flamme bleue du chalumeau, on obtient un globule parfait d'un verre très dur et fort propre aux observations microscopiques.”

## EXTRAIT DES NOTES D'UN VOYAGEUR.

*Le Pont de la \*\*\*\*.*—En arrivant à \*\*\*\*, je vois, avec quelque surprise, que d'un côté, l'on est occupé à réparer un ancien pont pour traverser la rivière, et que d'un autre, on se prépare à en ériger un nouveau, à quelques arpens du premier. L'endroit choisi pour l'érection du nouveau pont me paraît être celui que les considérations de la localité, de l'embellissement et de la commodité indiquent comme étant sans comparaison le plus convenable; et c'est la réparation du premier qui cause particulièrement ma surprise. . . .

J'entre chez M. T. . . .—La conversation tombe bientôt sur

les ponts ; car c'est le thème général dans l'endroit. J'apprends de lui que l'ancien pont se répare à même les derniers octroyés pour cet objet, par la législature, et que le nouveau doit être fait au moyen des contributions volontaires des habitans de la paroisse, ou de la très grande majorité d'entr'eux, qui se portent à la chose avec un zèle et un ardeur qu'on peut dire extraordinaires. L'indignation, ou le sentiment du tort qu'on a eu à leur égard, du peu de cas qu'on a semblé faire de leurs requêtes, contribuent en grande partie, il paraît, à augmenter le zèle, la sorte d'esprit public, dont ils font preuve en cette occasion.

Je tâcherai de rapporter ce que M. T. . . . me dit à ce sujet ; si ce ne sont pas toujours exactement ses propres expressions, c'en est au moins la teneur et la signification. Il n'est pas nécessaire de débiter par dire que M. T. . . ., comme partisan du nouveau pont, si je puis ainsi parler, se plant amèrement, et quelquefois énergiquement, des procédés de la législature, et particulièrement de la chambre d'assemblée, à l'égard des habitans de sa paroisse. Un des représentans de notre comté, dit-il, est assez instruit ; mais il manque d'énergie ; l'autre est bien intentionné ; mais il n'a pas d'influence : d'où il est arrivé que les parens ou les amis de ceux en petit nombre, qui avaient intérêt que la place du pont ne fût pas changée, ont pu l'emporter facilement dans l'assemblée.

L'assemblée a donc été induite en erreur, remarquai-je. Ayant nos requêtes, &c. sous les yeux, il est difficile de croire qu'il n'y ait qu'une simple erreur, sans partialité, &c. — Si personne n'a parlé pour vous, continuai-je, dans l'assemblée, il n'est pas difficile de croire que la majorité a été induite en erreur, parce qu'ont pu dire ceux qui voulaient favoriser les partisans de l'ancien pont. Ici, M. T. . . . me rapporta quelques mots très sensés et très concluans, selon lui, du membre qu'il dit être sans influence, et qui auraient dû faire ouvrir les yeux, ou réveiller l'attention de la majorité muette dont je venais de parler. Vous pouvez être persuadé, M. V\* \* \* \*, ajouta-t-il, d'un ton énergique, que nous sommes tellement mécontents, tellement indignés de la manière dont nous avons été traités, que si J. . . . Si . . . se portait pour candidat ici, à la prochaine élection générale, il serait élu à une grande majorité. . . .

Voyant que je paraissais douter du résultat qu'il anticipait, dans le cas supposé, et que je désapprouvais la résolution de la majorité des électeurs du comté, si elle avait réellement été prise, comme il me l'assurait, . . . Oh ! reprit-il, comme en devenant ma pensée, quand il s'agira de grandes questions politiques, des intérêts bien entendus, des vrais droits du pays, il y aura toujours dans la chambre d'assemblée assez de membres

pour les soutenir ; mais il faut aussi faire attention aux intérêts locaux, et je suis persuadé que M. J. . . . St. . . . prendrait à cœur ceux de notre comté, comme M. O. . . . paraît prendre à cœur ceux de la ville qu'il représente. Mais répartis-je, il ne faut pas perdre de vue l'époque de 1822. Oh ! poursuit M. T. . . ., nous avons fait preuve de patriotisme, non seulement en 1822, mais encore en 1827. Notre paroisse n'est restée en arrière de pas une autre, à cette dernière époque ; peut-être même a-t-elle été trop loin ; du moins nous ne croyons plus que l'unanimité soit désirable, même dans les grandes questions de politique, et qu'il suffise qu'un homme veuille être de la majorité pour qu'il soit un bon représentant. Nous pensons qu'il est à propos qu'il se montre quelque opposition, en politique comme en toute autre chose, de peur qu'une assemblée unanime ne se jette tête baissée dans l'abîme de l'erreur, de l'imprudence, ou de l'injustice.

Pour revenir plus particulièrement au nouveau pont de . . ., non seulement les gens de la paroisse y doivent mettre la main, mais ceux de la paroisse voisine ont promis de les aider : les uns se chargent d'apporter la pierre, les autres, les poutres ; d'autres, les madriers : ceux-ci se colisent pour payer les ouvriers ; ceux-là s'obligent de travailler eux-mêmes : enfin, le zèle est tel, au dire de M. T\* \* \* \*, que, pour comparer le petit au grand, ces gens représentent les Israélites rebâtissant le temple de Jérusalem, après le retour de la captivité de Babylone.

La conversation de M. T\* \* \* \* me fit faire quelques réflexions sur le danger de brusquer les affaires, ou de ne pas faire assez d'attention aux vœux raisonnables de ceux aux intérêts particuliers desquels on s'est chargé de veiller. Il ne s'agit ici que de quelques centaines de louis, à ce que je crois, et voilà les esprits aliénés à un haut degré, dans une grande partie d'un comté, s'il n'y a pas trop d'exagération dans ce que m'en a dit M. T\* \* \* \*.

*La Concurrence.*—Ayant été obligé de coucher à M. . . ., je vais, le matin, rendre visite à M. B\* \* \* \* \*, Notaire. M. B\* \* \* \* \* est un homme instruit et habile dans sa profession ; mais l'état de ses affaires le rend parfois d'assez mauvaise humeur, ou du moins lui donne un air froid, et met le ton de la plainte et du chagrin dans sa conversation. Il y a dans sa paroisse deux ou trois autres notaires : il ne s'en plaindrait point, s'ils ne travaillaient pas, comme il s'exprime, à moitié prix, et s'ils ne lui faisaient pas par là un tort considérable. M. B\* \* \* \* \* se voit en conséquence réduit à l'alternative de rester oisif la plus grande partie du temps, ou de travailler à aussi bas prix que ses confrères. En prenant le dernier parti, il croirait ravalier trop la profession qu'il exerce : il exige donc pour son

travail le prix ordinaire et raisonnable, et il en résulte pour lui, en conséquence de l'esprit d'épargne qui règne généralement chez nos cultivateurs, un manque de pratique qui l'empêche de prospérer. Ses confrères, qui travaillent presque pour rien, ne doivent pas prospérer davantage; non, mais pour eux, il paraît qu'ils se contentent de *végéter*, comme on dit ici populairement. Au reste, je n'aurais pas consigné ces remarques dans mes notes, si l'on ne m'avait pas assuré que la même chose a lieu dans plusieurs des paroisses de la campagne, et que le mal dont M. B\*\*\*\*\* se plaint, est assez général dans le pays, pour qu'il convienne, suivant moi, de chercher à y porter remède.

*Le nouveau Village.*—Il commence déjà à faire obscur, lorsque je passe à St. . . . .; mais l'obscurité naissante ne m'empêche pas de distinguer, un commencement de village au moins, là où je n'avais vu, l'année précédente, qu'un presbytère isolé, et inachevé à l'intérieur. J'observe une ou deux enseignes d'aubergistes, et les marques ordinaires des boutiques de nos marchands de la campagne, à une ou deux des maisons neuves que j'ai sous les yeux. Un changement si inattendu, une amélioration si considérable faite en si peu de temps, excite en moi le sentiment de la satisfaction mêlé à celui de l'étonnement, et j'en conclus que plus on se hâtera d'établir des paroisses et de bâtir des églises nouvelles, plus on favorisera les progrès de la population, de l'industrie, et conséquemment, je crois, celui de l'instruction chez nos campagnards. . . .

### BONS-MOTS, &c. DU JOUR.

Le lieu où les duellistes de Dublin se rendent ordinairement se nomme "Les quinze arpens" (*the fifteen acres*); un procureur de cette ville, un peu distrait, écrivit sur un cartel: "Au lieu appelé les Quinze Arpens, qu'il y en ait plus ou moins."

On demandait à un digne bourgeois, à une des dernières élections, s'il avait donné sa voix par des motifs purs. Oui, certes! s'écria-t-il, car j'ai reçu, cinq guinées d'or aussi pur que j'en aie vu de ma vie.

Un membre du parlement faisant l'éloge de l'église établie d'Angleterre, dit qu'elle donnait de l'éclat et de la dignité à l'empire: "Vous ne parlez pas de ce qu'elle lui ôte," lui dit un de ses auditeurs.

Un journal français mentionnant que le colonel PEARL avait vendu son cheval, *Non Compos*, 2000 guinées, demande quel doit être l'état du peuple dans un tel pays?

“Prenez garde,” dit le général ROSEN à l’envoyé de CHILORICKI; “la Russie est une tonne, tandis que la Pologne n’est qu’un baril.—Cela peut être, répartit l’officier polonais; *mais c’est un baril de poudre.*”

Le *Figaro* dit qu’il arrive tous les jours un grand nombre d’Anglais à Paris, et que le prix du bœuf a haussé en conséquence.

On lit l’annonce comique qui suit, dans un journal de Worcester: “UN COQUIN, dans notre prochaine feuille.” (“A RASCAL” *in our next.*)

---

### EXTRAIT D’UN DICTIONNAIRE MODERNE.

*Procureur.*—Homme savant, qui retire votre bien des mains de votre ennemi, pour le garder lui-même.

*Dentiste.*—Personne qui trouve de l’emploi pour ses dents, en arrachant celles des autres.

*Homme du guet.*—Individu employé par une corporation pour dormir en plein air.

*Honnêteté.*—Excellente plaisanterie. *Amour.* Maladie.—*Espoir.*—Traître.

---

### FAITS REMARQUABLES.

Un marchand d’estampes de Londres a observé que depuis qu’on soupçonne que la reine est opposée au *bill* de réforme, la vente des portraits de sa majesté, à sa boutique, a diminué de 30 ou 40 par semaine, à deux ou trois seulement.

Une dame noble, madame de S——, demeurant au faux-bourg St. Germain, est morte dernièrement, laissant un exemple frappant de dévouement à la famille déchue. Depuis le départ de Charles X de Cherbourg, cette dame n’a jamais quitté son appartement, qu’elle avait fait tendre de drap noir orné de larmes et de fleurs-de-lis d’étain. Ce lugubre arrangement était le même dans chaque chambre, depuis l’anti-chambre jusqu’à la cuisine. Tous les meubles et les ustensiles étaient peints en noir, et ceux sur lesquels on n’avait pu passer le pinceau étaient couverts de crêpe noir. Ce ne fut qu’après que les effets de cette dame eurent été mis en vente, que ses voisins purent connaître toute l’étendue de son affliction. Parmi les objets qui ont excité la curiosité, était une cage contenant un perroquet en grand deuil.

Un étudiant en médecine résidant dans la rue Hyacinthe: St. Michel, à Paris, et une jeune femme, pour laquelle il avait un grand attachement, ont mis fin à leur existence par la



suffocation. Ces jeunes gens écrivirent des lettres à leurs amis, pour leur exposer les motifs du suicide, qu'ils ont commis, après mûre réflexion, avec le plus grand sang-froid!

Nous avons entendu parler, dit un journal de Londres, d'une veuve titrée, dont la résidence n'est pas à plusieurs milles d'*Oxford-Street*, laquelle est si alarmée de l'approche du cholera-morbus, que son habitation étant entourée d'un mur élevé, elle y amasse des provisions en abondance, résolue de se placer au milieu comme en garnison, pour y soutenir un siège.

*Calcutta*, 12 Octobre, 1831.—Les labeurs de RAMMOHUN ROY, et l'établissement du collège Indou ont puissamment contribué à ébranler le système populaire d'idolâtrie, dans le Bengale. RAMMOHUN ROY et ses amis ont établi une Société Théciste (*Brahmu Chubba*) à Calcutta. Ils possèdent en outre plusieurs presses, et conduisent diverses publications périodiques, dans les langues anglaise et bengalaise.

*Lima*, 19 Novembre 1831.—Le 9, à 9 heures du soir, il y a eu à Arica un tremblement de terre, qui a renversé presque toutes les maisons. A Tacma, les murs de presque toutes les maisons sont fendus; mais une seule s'est écroulée. La distance entre Arica et Tacma est d'environ quatorze lieues. On dit que le village appelé Locembo a environ douze lieues au nord d'Arica, a été entièrement rasé. La secousse s'est aussi fait sentir à Islay et à Arequipa. On ne s'en est pas aperçu ici.

*Duel fatal*.—Les duels sont si communs à la Nouvelle-Orléans, que souvent les journaux n'en parlent pas; mais le suivant mérite qu'on en fasse une mention particulière. Il y a quelque temps, deux messieurs de cette ville se sont battus en duel: après qu'ils eurent tiré le premier coup, l'un d'eux s'avança et offrit la main à l'autre, qui la refusa. Les champions tirèrent donc de nouveau, et celui qui avait refusé la main de son antagoniste, fut tué roide.

*Déluge*. Le *Cincinnati Republican* du 18 Février, dit que l'eau de l'Ohio (ou la Belle-Rivière) continua à s'élever jusqu'à la veille à 7 heures du soir: elle était alors en cet endroit, à 62 pieds 5 pouces au-dessus de la marque des basses eaux: Il est impossible de calculer le dommage que ce déluge doit avoir causé entre Pittsburg et la Nouvelle-Orléans. On a vu passer devant cette ville (Cincinnati) des parties de maisons et de granges flottant sur l'eau. On dit qu'au village de Lawrenceburg, dans l'Indiana, on ne voit que le clocher de l'église et les toits de quelques maisons au-dessus de l'eau, et que la plus grande partie des bâtimens ont été emportés. Des millions pourraient à peine réparer les pertes causées par cette inondation extraordinaire.